

AVRIL
1979
N° 184

LUMIERES DANS LA NUIT

22° ANNÉE
LE N° 6 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



☪ **La compréhension du phénomène ovni exige-t-elle une nouvelle logique ?**

→ page 3

☪ **Mutilations de bétail aux Etats-Unis**

→ page 6

☪ **Ci-dessus : Près de l'aéroport de Lann-Bihoué Morbihan**

→ pages 2 et 24

☪ **Courrier... Courrier... Courrier... Courrier... Courrier... Courrier...**

→ page 32

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : La compréhension du phénomène OVNI exige-t-elle une nouvelle logique ?
 PAGE 4 : Des objectifs de recherches.
 PAGE 6 : Mutilation de bétail aux U.S.A (1).
 PAGE 14 : Phénomènes en Aveyron dans la nuit du 13 au 14/9/78.
 PAGE 20 : Observation près de Fabrègues (Hérault).
 PAGE 21 : Aux environs de Tarabel (Ht-Garonne).
 PAGE 23 : Enquête à Gravigny (Eure).
 PAGE 24 : Observation au sol en Morbihan.
 PAGE 26 : Dans l'Allier.
 PAGE 28 : Une enquête et 2 récits d'observation.
 PAGE 30 : Livre Lu.
 PAGE 31 : Nouvelles Récentes.
 PAGE 32 : Courrier.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous parait digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F. en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 57 F. — de soutien à partir de 68 F.

ETRANGER : majoration de 12 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.



PRES DE L'AEROPORT DE LANN-BIHOUE (MORBIHAN)

Le moteur de la mobylette s'arrête (les lumières s'éteignent) et il aperçoit un gros gyrophare diffusant une lumière verte. Un torticolis paralyse les mouvements de sa tête. Il met pied à terre et pousse sa machine.

(voir couverture, et enquête page 24)

La compréhension du phénomène **ovni** exige-t-elle une nouvelle **logique** ?

par Jacques Scornaux

Le thème central de l'intéressant article de Pierre Viéroudy : « Logique et recherche ufologique », paru dans LDLN n° 180 de décembre 1978, est que la compréhension de la nature à la fois corpusculaire et ondulatoire de la lumière et des particules élémentaires, ainsi que du caractère à la fois matériel et psychologique du phénomène OVNI, exigerait l'adoption d'une logique différente de la logique d'Aristote. L'argumentation de cet article est certes très intelligemment développée, mais nous estimons quant à nous que le double aspect des particules quantiques et des OVNI n'implique nullement une remise en cause aussi radicale de nos modes de pensée.

Le raisonnement de Pierre Viéroudy peut se résumer par un syllogisme : Les aspects corpusculaire et ondulatoire des particules quantiques, ou les aspects physique et psychique des OVNI, qui sont contradictoires, coexistent. Or, la logique aristotélicienne exclut la coexistence de deux aspects contradictoires en un même phénomène. Donc la logique d'Aristote est incomplète.

Ce raisonnement à première vue impeccable contient, à notre sens, une double erreur, dans la majeure et dans la mineure du syllogisme.

Au niveau de la majeure, corpuscule et onde, d'une part, matérialité et composante psychique, d'autre part, ne forment en fait pas des couples de propositions contradictoires qui s'excluent mutuellement, car les deux aspects peuvent fort bien être complémentaires. Corpuscule n'est pas synonyme de « non-onde » et onde n'est pas synonyme de « non-corpuscule ». Dans la vision des phénomènes microphysiques que nous donne aujourd'hui la mécanique quantique, la particule (photon ou électron par exemple) est accompagnée d'une onde, et dans certains types d'interactions ou dans certains phénomènes physiques, c'est l'aspect corpusculaire qui présente le plus d'importance et se manifeste, tandis que dans d'autres circonstances, c'est le caractère ondulatoire que l'on observe. De même, qu'y a-t-il de réellement révolutionnaire à ce qu'un phénomène présente à la fois des aspects matériels et psychologiques ? Là aussi, il s'agit de deux choses différentes qui peuvent coexister et interférer, éventuellement par un mécanisme de rétroaction (feedback). Toute la médecine psychosomatique traite de telles interactions, et les médecins qui pratiquent cette spécialité n'ont jamais prétendu remettre en cause la logique d'Aristote. Non seulement M. Viéroudy enfonce une porte largement ouverte, mais cette porte ne débouche même pas sur la chambre au trésor qu'il croit trouver derrière.

Au niveau de la mineure, l'erreur consiste à étendre abusivement la portée des principes fondamentaux de la logique. Ceux-ci ne peuvent s'appliquer en toute rigueur qu'à des propositions logiques élémentaires, à des « atomes logiques » en quelque sorte. Tout concept complexe, réductible à un ensemble de concepts plus simples, peut renfermer des éléments contradictoires, être A par certains côtés et non A par d'autres, sans contredire la logique d'Aristote. N'importe quelle vache pie vous confirmera d'ailleurs que l'on peut être à la fois noir et blanc sans qu'Aristote se retourne dans sa tombe. Et si une proposition élémentaire venait à enfreindre le principe du tiers exclu, il nous semblerait plus conforme à une saine économie de pensée d'en déduire que la proposition considérée n'était sans doute pas aussi élémentaire qu'on le supposait, plutôt que de remettre en question une logique qui s'est révélée aussi féconde depuis 2300 ans. Seule la logique d'Aristote, c'est-à-dire celle qui sous-tend la méthodologie scientifique, a permis de briser le cycle des famines et des épidémies. Les autres logiques, auxquelles Pierre Viéroudy fait allusion, n'ont pu qu'entretenir la misère, l'injustice et le fanatisme.

Contrairement à ce que semble penser Pierre Viéroudy, ce n'est donc pas parce que cela aurait contredit la logique aristotélicienne que les physiciens ont longtemps refusé d'admettre que la lumière puisse être à la fois corpusculaire et ondulatoire : c'était en fait par souci de simplicité. Une saine méthodologie conduit en effet à essayer d'abord toutes les hypothèses simples avant d'envisager une hypothèse plus complexe. Et un phénomène

purement corpusculaire ou purement ondulatoire est bien évidemment plus simple qu'un phénomène qui cumule les deux aspects. Mais voilà : la nature ne se soucie guère de notre anthropocentrique volonté de simplification et l'approfondissement de l'étude d'un phénomène oblige généralement à complexifier le modèle initial.

Libre évidemment à certains physiciens de découvrir dans la mécanique quantique des résonances métaphysiques qu'elle n'implique pas nécessairement. Mais il importe de bien se rendre compte que ces physiciens n'agissent dès lors plus en hommes de science, mais en hommes tout court, qui cherchent dans leur discipline professionnelle un appui à leurs convictions philosophiques. Il n'est d'ailleurs nul besoin d'être un physicien troublé par les bizarreries de la mécanique quantique, ni même un logicien ou un philosophe, pour bâtir une logique non aristotélicienne. Stéphane Lupasco n'a rien inventé avec ses «états intermédiaires» entre deux propositions contradictoires. En 1919 déjà, quelqu'un écrivait : «Je ne suis pas un réaliste. Je ne suis pas un idéaliste. Je suis un intermédiaire. Rien n'est réel, mais rien n'est irréel et tous les phénomènes sont des approximations d'une part ou de l'autre entre la réalité et l'irréalité. En sorte que toute notre quasi-existence est un stade intermédiaire entre le réel et l'irréel. Mais dans cette somme hâtive, la Réalité est un aspect de l'état positif. Par réalité, je désigne ce qui ne se confond pas en quelque chose d'autre, ce qui n'est pas partiellement autre chose, ce qui n'est pas une réaction à quelque chose ou une imitation de quelque chose. (...) Tout ce que l'on nomme communément «existence» et que je nomme intermédiarité, est une quasi-existence ni réelle ni irréelle, mais expression d'une tentative visant au réel».

Qui donc ? Mais Charles Fort bien sûr, dans son célèbre «Livre des Damnés» (pp. 31-32, éd. Le Terrain vague, 1967). Les partisans de la «logique du nouvel entendement» feraient bien de reconnaître en Charles Fort le véritable créateur de leur outil de pensée. Une fois de plus, il se vérifie qu'il n'y a de neuf que ce qui est oublié...

Nous terminerons par deux brèves remarques : d'une part, l'existence dans le phénomène OVNI d'une indéniable composante psychique ne permet pas, selon nous, de tirer la moindre conclusion quant à la nature profonde du phénomène ; d'autre part, il est un point sur lequel nous marquons notre total accord avec Pierre Viéroudy : on ne possède encore aucune preuve digne de ce nom de l'existence d'une vie extraterrestre, même non intelligente, comme nous le soulignons dans l'article «Sur la nature réelle de l'hypothèse extraterrestre» que nous avons soumis récemment à LDLN.

des bjectifs de recherches

par
F. Lagarde

Il y a un certain temps, nous avons attiré l'attention sur plusieurs voies de recherches à exploiter à propos du phénomène OVNI. Nous citons entre autre des expériences qui pourraient être tentées pour provoquer de l'extérieur l'arrêt d'un moteur de voiture à essence, effet du phénomène souvent constaté.

Une des premières difficultés était d'imaginer comment cet arrêt pouvait être provoqué, de voir ensuite le dispositif qui pourrait être mis en œuvre pour obtenir le résultat cherché.

Dans une correspondance reçue il y a quelques jours, un ami scientifique nous faisait part de ses idées sur ce sujet, et pour ne pas déformer sa pensée, nous transcrivons intégralement le passage traitant de cette question :

«Il y a dans la région plusieurs cas intéressants, dont un survol par OVNI de la voiture d'un gendarme avec arrêt du moteur et de la radio.

Ce phénomène vérifié des centaines de fois (le plus spectaculaire serait la panne électrique qui a balayé

Tananarive il y a déjà quelques années) m'a fort passionné. Il est dû à une perte momentanée, dans l'environnement de l'OVNI (le gradient reste à déterminer) du caractère conducteur que possède dans des conditions normales un corps physique capable par sa faible résistance ohmique de conduire l'électricité. Ce passage de l'état «conducteur» à l'état «non conducteur» (tout ou rien très net est à ma connaissance impossible à reproduire en laboratoire, sans intervention physique connue de nos jours) me semble totalement réversible seulement dans le cas de matériaux non ferreux et très bons conducteurs (cuivre, alu, argent... etc...) un phénomène d'hystérésis semble être propre aux matériaux ferreux sous forme de rémanence magnétique.

Une étude en laboratoire me semblerait fondamentale pour l'approche d'une étude du phénomène OVNI, en tant que phénomène énergétique dont nous ignorons tout excepté cette conséquence certaine, car pratiquement toujours vérifiée, de perte de conduction des corps réputés «conducteurs» avec récupération pratiquement totale et instantanée de cette propriété fondamentale dès que la manifestation énergétique du phénomène s'est éloignée ou a disparu.

Aux abords immédiats du phénomène (rencontre du 2^o et 3^o type) cette propriété fondamentale de suppression de conduction pourrait expliquer des réactions secondaires comme les effets sur l'influx nerveux et en particulier sur la motricité volontaire.

Hypothèse fort intéressante qui pourrait éveiller l'intérêt des chercheurs. Pour la vêtir, nous essayerons de voir comment pourrait s'effectuer cette perte de conductibilité d'un conducteur et son retour à son état normal, mais auparavant, nous voudrions exposer une autre idée qui pourrait aussi rendre compte de l'arrêt du moteur par absence également de courant électrique.

Le fait que le courant électrique n'est plus capable de produire l'étincelle qui enflamme l'essence, ou d'éclairer les phares, suggère bien entendu qu'il n'arrive plus à destination. Comme l'explique le correspondant, cela peut-être dû à une «non conductivité» momentanée des circuits, mais aussi au fait qu'il pourrait être détourné avant par les effets de l'environnement énergétique du phénomène OVNI qui serait alors «supra-conducteur», offrant au courant électrique, et à sa source, une voie de moindre résistance ohmique. Cet environnement produisant alors un effet de «pompage électrique» dont il semble que nous ayons quelques exemples.

Pour en revenir à cette variation de conductibilité momentanée, on peut se demander ce qui pourrait se passer au sein de la matière pour que cela se passe ainsi.

Dans la matière à son état normal, la plus ou moins grande conductibilité d'un corps est dû au plus ou moins grands déplacements des particules chargées, à la quantité disponibles de ces «porteurs de charges», à la facilité avec laquelle ils répondent aux sollicitations d'un champ électrique. Ces «porteurs de charges» sont soit des électrons libres, ou des ions positifs ou négatifs. C'est la répartition de ces électrons dans la matière, et l'espace dont ils disposent pour se déplacer sous l'effet de sollicitations, qui vont déterminer le gradient de conductibilité du conducteur en cause.

A. On peut alors se demander si l'énergie mise en jeu par le phénomène OVNI, n'est pas susceptible de bloquer le déplacement des particules porteuses d'énergie, soit directement en les «figeant» sur place, soit indirectement par une action sur le noyau atomique, qui aurait pour effet de leur communiquer une force d'attraction plus grande qui retiendrait captif dans une orbite un certain nombre d'électrons, empêchant leur déplacement et augmentant ainsi la résistance du conducteur au passage du courant électrique.

B. Si nous nous tournons vers la supra-conductivité, nous ignorons tout de l'environnement énergétique du phénomène OVNI, et nous ne savons pas s'il n'est pas composé aussi de particules de matière (on se souviendra que de nombreux témoins font état d'une résistance matérielle aux abords immédiats du phénomène).

On sait que dans certaines conditions, au-dessous d'une température critique très basse, la résistance électrique de certains conducteurs devient brutalement inférieure à toute valeur mesurable. Les physiciens savent réaliser ces expériences. L'explication de cette situation est qu'il s'établit «un état coordonné» des électrons de conduction (porteurs de charges) par l'existence d'une interaction attractive entre les électrons, sous l'influence des vibrations du réseau atomique. Peut-être que l'environnement énergétique du phénomène est capable de provoquer les mêmes effets en son sein.

Ainsi, que ce soit dans le phénomène de «non conductivité» comme dans celui de la «supra-conductivité», tout se passe au niveau de l'atome et de son environnement sans modification moléculaire de la matière du conducteur, et la conductibilité redevient normale quand cesse la sollicitation extérieure.

Si la température joue un rôle dans la résistance électrique d'un conducteur, l'expérience montre également que cette résistance varie lorsque le conducteur est soumis à un champ alternatif de haute fréquence, et on a constaté plusieurs fois l'existence d'un champ électrique de haute fréquence émanant du phénomène OVNI. De même, un champ magnétique diminue la résistance des matériaux non ferreux et augmente celle des autres.

Les éléments de recherche ne font donc pas défaut à ceux que le problème pourrait intéresser et qui ont les capacités de le faire.

Pour en terminer, nous voudrions signaler ce que nous considérons comme une «curiosité» au niveau de l'atome que nous avons mis en cause ici.

L'image classique du noyau sphérique entouré des orbites d'électrons, inaugurée par BOHR, est dépassée. Le noyau constitué de protons et de neutrons, peut présenter des formes différentes reconnues à l'occasion d'expériences : celle d'un ballon de rugby, d'un gros cigare, ou aplatie comme «une soucoupe volante», d'un cigare allongé, et on présume, sans l'avoir encore constaté, la forme d'une sphère avec une zone creuse au milieu et celle aussi d'un tore. Nous avons été frappé de cette similitude de formes avec les descriptions du phénomène OVNI que font les témoins.

Si nous levons les yeux en direction de l'infiniment grand : les galaxies, on constate que les formes apparentes qu'elles présentent (et classées par les astronomes) sont tout à fait semblables à celles décrites pour les noyaux atomiques. On pourrait se demander si la constitution du phénomène OVNI n'aurait pas quelques appartenances aux modèles si ressemblants de l'infiniment petit et de l'infiniment grand, faisant en quelque sorte la transition entre ces deux extrêmes, et s'il ne s'agit pas d'un phénomène énergétique analogue.

La conclusion est que le phénomène OVNI n'a pas fini de susciter l'intérêt des chercheurs.

Mutilations de bétail ➔ LES OVNI EN ACCUSATION

aux Etats-Unis (1)

par Jean Sider

Depuis le début de l'été de 1973, une étrange «épidémie» de mutilations de bétail semble s'être abattue sur la moitié des Etats-Unis, en fait sur vingt quatre Etats exactement, comme par hasard les plus gros producteurs de bestiaux du pays.

Contrairement à tout ce qui a été supposé dès le début de cette vague d'un nouveau genre, ces affaires sont bien loin d'être ordinaires et brillent surtout par leur caractère anormal. D'autant plus que sur plus de 800 cas de bêtes mortes dans des circonstances inquiétantes, AUCUN N'A ETE SOLUTIONNE !!!

Ce qu'il faut bien comprendre tout de suite, avant de suspecter un incident mineur monté en épingle, c'est qu'à l'heure actuelle (été 1978), il semblerait qu'une sorte de «black-out» se manifeste sur ce genre d'incident, à l'échelon de l'information, ce qui tendrait à mettre en évidence l'inquiétude des autorités. Nous verrons d'ailleurs tout au long de cet article, les différentes méthodes employées en vue de tenter de minimiser l'affaire, non pas par peur de provoquer une panique dans la population, mais plutôt pour éviter qu'elle ne débouche sur le problème des OVNI. Car il est pratiquement établi que très tôt, le F.B.I. investiga le mystère OFFICIELLEMENT, mais reprit très vite ses billes lorsqu'il s'aperçut (probablement) qu'il était lié à nos curieux visiteurs. Et quand il s'agit d'OVNI, aux U.S.A., les démarches officielles s'arrêtent systématiquement et la conspiration du silence reprend ses droits.

En fait, bien que l'on considère l'été 1973 comme le «départ» de toute cette histoire, il faut remonter plus loin pour s'apercevoir que les morts ou disparitions mystérieuses d'animaux ont depuis longtemps, semble-t-il, été plus ou moins associées ou associables au phénomène OVNI. Mais il est bien évident que dans la plupart des cas, l'animal retrouvé mort n'était même pas signalé aux autorités et ceux qui disparaurent furent toujours attribués à des voleurs tout ce qu'il y a de terrestres, ce qui d'ailleurs est tout à fait normal, puisqu'il y a toujours des voleurs de bestiaux parmi les hommes de notre planète, en particulier aux Etats-Unis.

La première affaire que j'ai pu dénicher concerne d'ailleurs le Canada, ce qui est une façon curieuse de débiter me direz-vous, mais elle est suffisamment riche en péripéties pour faire une bonne entrée en matière. Et puis ce sud du Canada paraît lui aussi concerné par l'«épidémie» en question.

Donc c'est en Août 1967, près de la Réserve Indienne des Sarcee, à l'ouest de Calgary, dans l'Alberta au Canada, que se déroula le fait suivant : Un chiro-

practeur, qui demande l'anonymat, faisait une promenade à cheval le long de la rivière longeant la Réserve Sarcee, lorsque soudain sa monture donna des signes de nervosité au point que le cavalier faillit être désarçonné. Le médecin s'aperçut vite que son cheval était effrayé par un nuage bizarre, progressant à très basse altitude, de 20 mètres de large environ et aux contours très mouvants. Le témoin raconta ceci : «C'est alors qu'un objet sortit de ce nuage, comme s'il voulait voir ce qui se passait en dessous, là où je me trouvais précisément. Il m'a donné l'impression d'être fait d'une matière pareille à de la fibre plastique ou fibre de verre, d'une couleur bleu-acier. Je ne pus voir que le dessous de l'engin, étant donné qu'il était à ma verticale, mais sa forme était ovale et dans cet ovale, j'ai pu voir deux sortes d'orifices dont l'intérieur semblait animé d'un mouvement rotatif, l'un tournant dans le sens opposé de l'autre, à une vitesse relativement lente.» (1). L'homme sauta de sa monture et à ce moment là il perçut une sorte de légère vibration émanant de l'appareil. Puis l'engin s'éloigna et se perdit dans les cieux. Durant une heure, le cheval du chiropracteur resta extrêmement turbulente. Sur le chemin du retour, le même témoin fut de nouveau alerté par la vibration déjà entendue auparavant. Mais aucun appareil bizarre ne fut observé. Par contre, 2 minutes plus tard, le médecin découvrit le corps d'un cheval mort, encore chaud. La partie visible de la bête semblait légèrement brûlée, bien qu'aucun feu n'ait été allumé. De plus, une odeur de poils roussis flottait dans l'air et l'animal ne paraissait pas porter de signes apparents de mort violente. (Il n'y avait pas eu d'orage depuis le matin).

Le témoin alla conter l'affaire à un voisin éleveur de bétail et les deux hommes décidèrent de revenir le lendemain matin pour tenter d'identifier la bête et découvrir la cause de sa mort. Mais quand ils revinrent sur les lieux, la dépouille avait disparu ! Le cadavre du cheval se trouvait dans un endroit inaccessible par la route, beaucoup trop éloignée. Il fallait donc couper à travers champs, et dans un cercle de plusieurs dizaines de mètres à partir du point où le corps se trouvait la veille, on ne retrouva pas la moindre trace, malgré l'état humide du terrain !

En cette même année 1967, mais cette fois ci aux U.S.A., une bien inquiétante mésaventure survint à un fermier Alamosa dans le Colorado. En ce lieu, le cheval préféré de Mme Berle LEWIS fut trouvé mort le 9 Septembre très exactement. La tête, le cou et les épaules ne comportaient plus de chairs. La peau avait été retournée laissant le crâne et les os à nu ! Chose qui épouvanta encore plus la propriétaire : tous les organes vitaux avaient été prélevés y compris le cerveau et la colonne vertébrale ! Le sang

avait été totalement ponctionné et aucune goutte n'avait été perdue puisqu'aucune trace d'épanchement sanguin ne fut trouvée sur l'animal ni dans son entourage immédiat. Aucune indication laissant supposer l'œuvre d'un prédateur classique ne fut mise à jour. Aucune trace de brûlure causée par la foudre ne put être décelée. Ce qui restait de l'animal, aussi bien les chairs, que la peau et les os étaient absolument vierges de toute entaille, coupure, incision, balafre ou orifice occasionné par un instrument quelconque.

Par contre, à moins de 100 m de là, sur une surface d'environ 100 m sur 50 on releva quinze marques déconcertantes dans l'herbe qui semblait avoir subi une forte pression à cet endroit précis. Près d'un tailleur qui paraissait avoir été tassé par une surface large et lourde, on découvrit 6 trous identiques, de 5 cm de largeur et de 10 cm de profondeur. (1).

Mr. Duane MARTIN, de la police des Eaux et Forêts fut envoyé au ranch de Mme LEWIS le 23 Septembre muni d'un compteur Geiger. Il trouva un fort pourcentage de radiations tout autour des traces d'herbe pressée, et plus le compteur se rapprochait du lieu où fut trouvé le cheval, plus l'aiguille grimpa ! Peu avant la macabre découverte et même les jours suivants, des habitants d'Alamosa et de Monte-Vista firent des observations d'OVNI. Et à la même date où à peu près, d'autres cas de bêtes mutilées furent signalés dans le Colorado.

Ainsi, ces deux cas étonnants de l'année 1967 démontrent que à cette époque, le phénomène était déjà « à l'œuvre », et il est hautement probable qu'il le fut bien avant encore. Malheureusement, les faits étant dispersés d'une part et ne constituant qu'une information de peu de valeur pour les médias d'autre part, on peut donc considérer que de nombreuses affaires entrant dans la catégorie qui nous intéresse sont passées inaperçues des chercheurs et même du public par manque de divulgation.

En remontant encore les années, il faut noter un atterrissage d'OVNI, le 1er Septembre 1971 près de Talihima en Oklahoma. Le lendemain, plusieurs têtes de bétail furent retrouvées mutilées dans ce même champ ! C'est une coïncidence trop troublante pour être écartée d'emblée ! Les éleveurs et les fermiers du coin déclarèrent qu'ils n'avaient jamais eu de bêtes tuées de cette façon. LA CHAIR AVAIT ETE PRELEVÉE SANS LA MOINDRE TRACE D'INCISION ! Chose qu'aucun animal, ni même aucun homme aurait pu faire ! Dans certains cas, la viande avait été prélevée par sections bien précises. Mr. R. J. Rankin, de Talihima, est un des témoins qui fut le plus près de l'OVNI qui atterrit. (1). Il raconte : « J'étais couché mais je ne dormais pas et avais les yeux ouverts. Mon regard fut capté par un éclair de lumière venant de la fenêtre. Je me levais et allais voir à travers la vitre. Au début je ne vis qu'une forte luminosité en hauteur, puis au fur et à mesure que « ça » se rapprochait du sol, je pus distinguer un engin qui n'avait rien à voir avec un avion conventionnel. Il était rond et sur le point d'atterrir dans le champ face à ma ferme lorsque j'appelai ma femme. Nous sortîmes sur le perron

pour apercevoir juste l'appareil qui atterrissait, pas tout à fait quand même, car il sembla se déplacer de façon horizontale tout en donnant l'impression d'être posé sur le sol. Ce manège dura quelques secondes, puis l'objet s'éleva un peu plus haut, à 3 ou 4 mètres de haut, fit une pause de courte durée, puis soudain, fila dans les nues à une très grande vitesse et fut rapidement hors de vue. La lumière qu'il émettait était rouge-bleuâtre, et formait une sorte de bande lumineuse horizontale autour de l'engin. Mais il est possible que cette bande soit en fait plusieurs « fenêtres » côte à côte. Il devait faire 3 m de diamètre et 1 m 20 de haut. Pendant qu'il se mouvait au ras du sol, peut-être trente seconde, nous avons entendu un genre de sifflement. »

Aucune trace de l'appareil ne fut retrouvée le lendemain matin. Mais une autre observation fut faite à Fort-Smith, Arkansas, le même soir, environ une heure plus tard. La description donnée est identique à celle des Rankin. Par contre des bêtes mutilées commencèrent à être découvertes dans ce secteur, dès le lendemain de cette manifestation.

Mais il faut reconnaître qu'avant le deuxième semestre de 1973, ce genre d'évènement ne défrayait absolument pas la chronique des journaux, et les rares échos rapportés par la presse provinciale parlaient toujours de coupables prédateurs malgré le fait que ces cas précis cités plus haut ne les désignaient aucunement. Toutefois, probablement volontairement, on préférait déjà une solution simple plutôt que d'évoquer autre chose de plus inquiétant ayant un lien possible avec les OVNI.

Nous arrivons maintenant dans la période où les médias commencèrent à rapporter de plus en plus de cas de ce genre, c'est-à-dire à compter de l'été 1974, qui vit surtout les états du Dakota nord et sud, du Nébraska et de l'Iowa, concernés par cette affaire.

Le shériff Herb THOMPSON, du comté de Dnox, Nébraska, a dit un jour à un reporter : « Ces mutilations ne sont pas l'œuvre d'un vulgaire boucher. C'est bien plus le travail d'un chirurgien ! ». Il eut également l'occasion d'enquêter sur des cas d'étranges objets volants qui ne furent jamais identifiés, la plupart aperçus évoluant à basse altitude dans les secteurs où on trouva des dépouilles. (1).

Mr Gordon GRUBER, fermier, à Hartington, Nébraska, fit en juillet 1974 une curieuse observation, en compagnie de son épouse et d'un voisin, Dave HOESING. Ces trois témoins assistèrent un soir aux évolutions d'une lumière d'une intensité telle que GRUBER la qualifia de « hors de ce monde » : L'engin fut aperçu alors qu'il était à 800 m de la ferme au-dessus d'un pâturage. Le fermier raconte : « Il resta en sustentation à 30 ou 40 m du sol, ce que voyant nous sautâmes dans une camionnette pour aller voir ça d'un peu plus près. Alors que nous arrivions au sommet de la colline, nous commençâmes à percevoir le bruit d'un bourdonnement tel que le ferait un moteur de 150 CV ». D'autres fermiers du voisinage ainsi que des policiers du comté de Cedar qui avaient été

alertés, arrivèrent en renfort pour tenter d'identifier l'origine de cette extraordinaire lumière jaune. Quelques minutes plus tard son et lumière s'évanouissaient. Le lendemain matin, une vache fut retrouvée morte sur le site investigué la veille. Elle n'était pas mutilée mais les fermiers pensèrent que leur intervention dût déranger les mutilateurs dans leur «travail». Sur la colline un témoin, Mme Douglas Werkmeister, fermière, estima que la lumière jaune fut visible pendant 10 minutes avant de disparaître (1).

Puis, du Kansas, du Missouri, d'Oklahoma, du Texas, d'autres rapports vinrent s'entasser dans les bureaux des shériffs à une cadence de plus en plus accélérée. Le Texas, par exemple, eût à souffrir d'une forte augmentation de plaintes d'éleveurs qui s'inquiétaient sérieusement. En Oklahoma, près d'Aoka, le fermier Robert BROWN retrouva une de ses vaches morte et mutilée. Le shériff du comté, Cecil PARKER, au cours de son enquête ne trouva pas la moindre trace pouvant orienter ses recherches sur un éventuel coupable. Cependant, il découvrit que le sommet des branches d'un arbre situé près de la dépouille étaient brisées et qu'un morceau de fil de fer barbelé était accroché à 7 m dans ce même arbre. Quelqu'un suggéra l'atterrissage puis le décollage d'un engin aérien pouvant entraîner par magnétisme des petits objets métalliques comme du fil de fer morcelé qui ensuite se serait agraffé aux branches de l'arbre après un «brossage» de l'engin. Un homme de loi de la région admit publiquement qu'on pouvait commencer à envisager la visite d'équipages venant d'un autre monde qui prélèveraient divers échantillons sur notre planète pour l'inventorier ! Le fait de ne pas trouver un coupable sur Terre ajouté à diverses observations d'OVNI commençaient à faire naître chez certains de terribles soupçons. Au point que le Shériff PARKER avoua ceci : «Je ne sais pas qui fait ça, ni comment il le fait, mais au fond, il vaut peut-être mieux que nous ne le sachions pas, car j'ai trop peur de la vérité !». (1).

De temps en temps, pour faire retomber la tension des éleveurs excédés par ces massacres impunis, un éminent personnage de formation scientifique, ayant chaire dans l'université du secteur, était envoyé sur place avec mission de faire des déclarations péremptoires et ne souffrant d'aucune discussion, sur le côté naturel des mutilations. Les animaux mourraient de mort tout à fait ordinaire et étaient ensuite la proie des prédateurs de tous poils et de toutes plumes. Les fermiers n'avaient pas à discuter. On ne contredit pas un professeur d'université ! Dieu sait pourtant si les éleveurs connaissent à fond les carnassiers qui vivent dans leur entourage, et sûrement mieux que n'importe quel professeur qu'il soit titré ou non !

Lorsqu'on se rendit compte, en haut lieu, que la théorie des prédateurs ne marchait pas, un censeur génial lança l'hypothèse la plus folle qu'on puisse inventer à ce niveau : les coupables étaient les membres d'une secte satanique qui, pour les besoins de leurs rites, recherchaient des organes divers qu'ils prélevaient avec toutes les précautions nécessaires pour ne pas être pris. Pour expliquer le manque de traces, on prétendit que ces maniaques se dépla-

çaient en hélicoptère ! Inutile de préciser que cette explication ne provoqua que les ricanements des éleveurs et les rires des journalistes !

Le Texas, je l'ai dit plus haut, est un des Etats les plus concernés par les mutilations de bétail. Ainsi dans le comté de Young, le shériff lui-même propriétaire d'un beau troupeau de bovins, fut une des premières victimes texanes. Sur son domaine situé près d'Olney, J. R. ALLISON, éleveur et shériff à la fois, découvrit un jour dans un pré, le corps d'un taurillon à pedigree, primé dans un concours, et dont les mutilations étaient particulièrement horribles. J. R. ALLISON dit ceci : «Je pensais que j'aurais pu prélever un échantillon de sang en vue d'analyses, mais ce fut une drôle de secousse pour moi, lorsque je me rendis compte que la bête n'avait plus une seule goutte de sang dans les veines ! D'autant plus qu'aucune trace d'épanchement sanguin ne fut trouvée sur l'animal ni à l'endroit où je l'ai trouvé !» La dépouille avait été délestée de ses organes sexuels ainsi que d'autres, mais ceux-là furent retrouvés à côté du taurillon, alignés comme sur un étalage de boucher. Les plaies étaient entourées d'une zone de 10 cm de rayon où les crins n'adhéraient plus au cuir, comme s'il avait été ébouillanté. Cependant les poils n'étaient absolument pas brûlés et étaient même intacts. Un technicien des eaux et forêts et les adjoints du shériff ALLISON vinrent sur place investiguer ce cas, qui tout comme les autres, ne fut pas solutionné. D'autant plus que le lendemain, le taurillon avait disparu, toujours sans la moindre trace pouvant mener vers un éventuel «récupérateur». (2)

Restons au Texas pour signaler la première affaire où une relation mutilation-OVNI fut notée. C'est dans le Cochran qu'elle fut établie, par le Shériff RICHARDS, qui écrivait ceci dans le rapport s'y afférant :

Le 10 Mars 1975, le Marshall de Darwood vint dans mon bureau pour m'informer qu'il avait trouvé une génisse mutilée, à 6 miles au sud de Whiteface, dans un paturage de son propre domaine. Je me rendis sur les lieux et voici ce que je constatais : A deux miles de la ferme principale, il y avait dans le champ concerné, deux cercles absolument parfaits. Dans l'un d'eux, la génisse était allongée, la tête tournée vers le nord mais tendue droite en l'air. La mâchoire inférieure manquait et la langue avait été prélevée. Les organes sexuels avaient été découpés ainsi qu'un cercle de peau sur le poitrail, la chair n'ayant pas été entamée par l'instrument ayant servi au mutilateur. Aucune trace de sang, de pas, de pattes, de roues, ne fut relevée dans les abords immédiats de la dépouille. Le Marshall (commissaire de police) me montra un autre cercle à 400 m à l'ouest du bovin mutilé, qui était exactement de la même dimension que l'un des deux cercles déjà cités. Le Marshall me précisa qu'il avait trouvé un jeune boeuf quelques jours plus tôt dans ce troisième cercle, mais qu'il l'avait fait retirer depuis. Le cercle était nettement marqué dans une herbe de 10 cm de haut, les plantes ayant brûlé sur un diamètre de 9 mètres.

J'eus l'idée de revenir en ville quérir un compteur Geiger et quand je revins sur les lieux, je relevais la présence d'un fort pourcentage de radiations sur les



Vache trouvée mutilée le 4 février 1975 au lieu-dit « CROSAROADS Truck Terminal » dans le Comté de Hopkins (Texas). La mamelle et les organes reproducteurs avaient été prélevés.

(Document remis par M. Tom ADAMS)

dits cercles. J'appelais un responsable de la Base aérienne Reese et il m'expédia une équipe de gens munie d'un bel équipement. Mais ils ne trouvèrent que 0,5 o/o de radiations et me dirent qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter. J'ai reçu pas mal de rapports d'observations d'OVNI depuis cette affaire. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que lorsqu'on me signale un OVNI dans un secteur, deux ou trois jours après on découvre une bête mutilée, toujours un bovin. En général, les descriptions sont toujours à peu près identiques en ce qui concerne les OVNI observés : c'est un objet grand comme deux voies d'autoroutes (en largeur), rond, de la couleur du soleil couchant et entouré d'une lueur bleuâtre. Et puis 48 ou 72 heures plus tard, on vient porter plainte pour mort violente d'une bête de bétail qu'on a retrouvé précisément dans le secteur où a été observé l'OVNI. !». (1)

Encore au Texas, mais peu de temps avant l'affaire que nous venons d'évoquer, à Kaufman, le chef de la police locale Caggie EVANS, trouva un après-midi de février 1975, une de ses vaches victime elle aussi de cruelles mutilations. La pauvre bête n'avait plus d'organes génitaux. Les babines et la langue avaient été découpées et là encore, la totalité du sang avait disparu, choses duement constatées par un vétérinaire mandaté. Dans ce cas précis, les mêmes anomalies furent notées en ce qui concerne l'absence totale de toute trace. Mais, pour la première fois, un responsable de la police mettait à jour un autre fait troublant : les restes de la victime étaient délaissés par les carnassiers habituels qui pourtant pullulaient dans la région. Cet étrange comportement des charognards divers du pays est probablement l'élément le plus CONCRET tendant à indiquer l'intervention dans ces affaires d'animaux mutilés, d'une main «étrangère» à tout ce qui a été répertorié sur la planète jusqu'à ce jour. Car ce désintéressement des prédateurs pour les restes abandonnés, d'apparence consommables par des animaux d'ordinaire peu difficiles, est signalé dans de très nombreux cas, mais n'a jamais été, sauf ici, constaté par un «officiel» !

Notons au passage que Kaufman se trouve à 25 miles au nord-ouest de Dallas, et qu'en février 1975, ce secteur fut particulièrement riche en observations d'OVNI. Les descriptions de cette époque pour cette région furent toujours du même type : c'était des

objets jaune-oranges émettant une forte luminosité et systématiquement vus s'éloignant vers le sud-est. (1)

Mr. Albert Wilson de Hondo (Texas), est un des éleveurs qui se posent le plus de questions sur l'identité réelle des coupables. Songez que toutes les bêtes de son troupeau qu'il retrouva mutilées, furent tuées DANS leur corral, lequel est spécialement aménagé pour qu'un voleur (ou un tueur) ne puisse y pénétrer facilement. Il est en effet ceint d'une clôture très haute, barbelée, et le portail d'accès est chaîné et cadenassé tous les soirs ! (1)

Près de Copperas Cove (Texas), la police du comté de Coryell et même un représentant du Ministère de la Santé Publique, enquêtèrent sur un cas de génisse mutilée à la ferme Sheppard. Les organes sexuels avaient été prélevés et le sang avait totalement disparu, sans qu'aucune goutte ne soit tombée à terre. Seule, une légère coulée de sang coagulé émanant de l'oreille gauche fut relevée. Un vétérinaire mandaté déclara que la bête était décédée suite à une congestion cérébrale ! Le policier Walsh trouva à 35 m de la dépouille, au bord d'un ruisseau, les marques d'un cercle de 9 m de diamètre, identiques à d'autres traces trouvées près de l'animal : des cercles concentriques, constitués d'herbe pressée au point qu'elle était imprégnée dans le sol. En dehors de ces deux zones, aucune trace quelle qu'elle soit ne fut relevée. Autre détail sur ces cercles d'herbe tassée : ils étaient vierges de toute pierre, les cailloux paraissant avoir été éjectés à l'extérieur des cercles. Il semble qu'un souffle violent ait provoqué le déracinement de plaques de gazon à l'intérieur des traces. Le compteur Geiger ne nota aucun pourcentage de radiations. L'enquêteur du Ministère de la Santé Publique avoua au Policier Walsh, qu'il était convaincu que seul, un engin aérien avait pu laisser ce genre de marques. Oui mais quel engin aérien ? Un hélicoptère ? Sûrement pas ! On apprit plus tard par la radio locale (La station KCEN) que des observations d'étranges lumières mouvantes nocturnes avaient été faites deux ou trois nuits auparavant. Une famille prétendit même avoir vu un engin émettant des faisceaux de lumière bleuâtre vers le sol ! (1).

Dans les environs de Matagorda (Texas), le policier BROCK enquêta sur une affaire de veau mutilé,

délesté de ses organes génitaux à peine développés, et vidé de son sang toujours dans les mêmes conditions que les cas cités auparavant. Là aussi, les restes ne furent pas touchés par les charognards habituels, chose inconcevable dans un lieu INFESTE DE LOUPS ! (1).

L'association des éleveurs de bétail de l'Oklahoma offrit une récompense de 1.000 dollars à qui permettrait de démasquer le ou les coupables de ces massacres, car à ce moment-là (fin 1974) Mr. John DUNN, son président, était encore convaincu d'une manifestation sanglante d'une secte adoratrice de Satan !

C'est à cette époque que le F.B.I. travailla officiellement sur ces affaires en collaboration avec les Rangers (Gendarmes montés). Mais comme je l'ai déjà dit au début de cet article, les hommes de la célèbre agence américaine furent rapidement convaincus, sembla-t-il du lien existant avec les OVNI, au point qu'ils se retirèrent discrètement, laissant le soin aux Rangers de sortir de ce véritable piège tendu aux organismes officiels d'état. Les Rangers eurent l'honnêteté de reconnaître qu'il avait été impossible de découvrir la vérité et que par conséquent ces morts mystérieuses restaient inexplicables. Notons que dans leur rapport final, ils insistèrent sur le caractère « hors du commun » des cas investigués.

Au printemps 1975, dans le Wisconsin, une histoire, étonnante circula sur laquelle je n'ai pu avoir un maximum de renseignements précis. Un fermier était dans une étable attendant qu'une de ses vaches vèle, lorsqu'on vint le chercher pour répondre à une communication téléphonique. C'était un voisin surexcité qui l'informait qu'une curieuse lumière scintillante rouge se trouvait à la verticale de sa ferme ! Le fermier se rua à l'extérieur, mais l'intrus avait auparavant pris la précaution de filer. Deux jours plus tard, inquiet de ne pas voir sa vache mettre bas, le fermier manda un vétérinaire pour voir ce qu'il en était. Jugez de la stupeur de l'homme lorsque le spécialiste lui certifia que la bête avait déjà eu son veau depuis 48 heures ! Un veau qui n'a jamais été vu de qui que ce soit paraît-il ! (2)

Au début de l'été 1975, à Belt, dans le Montana, un autre éleveur perdit un veau dans des circonstances tout à fait étonnantes. On retrouva un jour la vache, mère de ce veau, atrocement mutilée dans un corral parfaitement fermé. L'absence totale de traces confondit les enquêteurs. Vu l'état du terrain, quoique serait entré, aurait du laisser OBLIGATOIREMENT des empreintes sur le sol. Et le veau qui ne quittait jamais sa mère, avait disparu. Les policiers du comté de Cascade, conclurent dans leur rapport que seul, un hélicoptère avait pu transporter les auteurs de ce massacre et de ce vol. (2).

A la même époque, dans le comté de Chouteau (Montana), un veau fut porté disparu après que sa mère eut été touchée mutilée. Malgré les recherches faites dans le secteur par le propriétaire et sa famille, la bête ne fut pas retrouvée. Mais, QUATRE JOURS plus tard, le veau était découvert dans le pré

où il avait disparu. Il était vivant, faible, mais sans la moindre blessure ! (2).

C'est en été 1975, que l'on commença à parler de mystérieux «hélicoptères noirs», appelés ainsi parce qu'ils étaient toujours entrevus la nuit. En fait, le terme d'hélicoptère ne correspond absolument pas à ce qui était décrit, mais à défaut de posséder dans notre panoplie des véhicules aériens pouvant rester immobiles en plein ciel autres que les hélicoptères, c'est ce vocable qui fut le plus souvent employé. Certains personnages connus, et spécialement allergiques aux OVNI, en profitèrent pour accuser franchement l'armée U.S. d'utiliser des armes basées sur le laser pour les expérimenter sur du bétail, ce qui expliquait les curieuses blessures constatées sur les dépouilles découvertes. Ce fut le cas, en particulier d'un certain Ed. SANDERS, journaliste bien connu aux Etats-Unis pour ses engagements parfois inconsidérés. Mr. SANDERS est un peu aux Etats-Unis ce que Jacques BERGIER est pour la France. C'est-à-dire qu'il écrit beaucoup de choses sur le phénomène OVNI tout en niant son existence !

Cette explication ne tint pas longtemps debout pour deux raisons évidentes. Tout d'abord, il y avait les PRELEVEMENTS d'organes, qui n'intéressent absolument pas les militaires. Ensuite, quand on pense que le Pentagone octroie à la recherche sur le laser des budgets annuels de l'ordre de 600 millions de dollars, et que ce chiffre atteindra 1 milliard de dollars en 1980, on imagine mal des tests officiels s'effectuant n'importe où, au détriment des éleveurs, alors que les crédits alloués permettent très facilement d'acheter tous les cobayes nécessaires à des expérimentations qui doivent en principe demander beaucoup de discrétion et non pas un tel étalage public.

Quelqu'un qui se croyait malin alla jusqu'à commettre une atrocité pour tenter d'abuser les enquêteurs. Un jour, dans le Colorado, on trouva dans un champ, un sac militaire marqué au sigle de l'U.S. Army, contenant un scalpel, des gants chirurgicaux et... le pénis du taureau retrouvé mort non loin de là ! Les policiers eux-mêmes virent que la ficelle était un peu trop grosse, et qu'on voulait les orienter sur une solution... qui aurait fait plaisir à tous nos détracteurs. Notons toutefois que de nombreux enquêteurs ont suggéré (à voix basse) que la nature des plaies, sur la plupart des bêtes mutilées, faisait penser à un découpage au laser. Nous savons que le laser est utilisé dans certains secteurs de la chirurgie et qu'il peut cautériser des ulcères saignant sans sectionner la peau de façon chirurgicale, aussi nettement et aussi proprement que possible, sans laisser la moindre trace de sang dans la zone où on «opère». Admettons que les mutilateurs utilisent un outillage à base de laser. Mais comment font-ils pour ponctionner le sang ? Puisqu'aucune trace de perforation faite par une ponction classique n'a été trouvée, et ce, lors d'autopsies très poussées pratiquées par des vétérinaires qualifiés !

Août 1975 : la communauté paysanne d'Harrah (Washington), dans la Réserve Indienne Yakima,

commença à être «hantée» par un phénomène entrant dans la catégorie des OVNI. Assez régulièrement, entre minuit et cinq heures du matin, un étrange engin venait survoler le secteur. C'est un objet rond, parfois ovale, flou sur les bords, dispensant une lumière rouge-orange, furtif mais tenace dans ses allées et venues, apparaissant toujours au nord et disparaissant toujours au sud. Cet intrus ne paraissait pas «faire» quelque chose de précis, ni déranger qui que ce soit, puisqu'il se manifestait pendant le sommeil de la population, jusqu'au jour où William J. VOGEL, officier de police pour la Réserve, commença à recevoir de bien curieux rapports. Le premier de ceux-ci lui parvint en novembre 1975. Deux fermiers restés très tard à labourer un champ à la lumière du projecteur de leur tracteur, observèrent un OVNI qui survolait Harrah. Au cours de sa progression, l'engin passa au-dessus de leur ferme et à ce moment-là, l'aiguille de l'alternateur-ampèremètre du tracteur fit un bond sur la position : pleine charge ! Puis, lorsque l'OVNI fut distant, l'aiguille revint à sa position normale. Un second rapport, deux jours plus tard, faisait mention d'un objet brillant, d'une lumière blanche descendus à basse altitude au-dessus d'un véhicule et l'ayant suivi dans sa progression durant suffisamment de temps pour traumatiser ses occupants. Ce rapport fut le prélude d'une série de faits qui devaient se manifester en décembre 1975.

Un fermier, qui a demandé l'anonymat, rentrait chez lui un soir en voiture lorsqu'il aperçut dans ses phares, une vache et deux veaux trotant sur le bas-côté de la route, venant dans sa direction. La vache meuglait de peur, tournant de temps en temps, la tête en arrière, comme si quelqu'un ou quelque chose la poursuivait. Le fermier vit de suite l'anomalie de la scène et ralentit l'allure, fortement intrigué par ce comportement des bestiaux. Bientôt la route cessa de monter et ses phares captèrent trois silhouettes humaines debout dans le fossé bordant la route. Alors que la voiture se rapprochait d'elles, l'une des trois silhouettes se déplaça brusquement jusqu'au centre du chemin, en face du véhicule, et cela en un seul bond, soit une distance de 4 m 50 ! Cela fait, l'être éleva ses deux maigres bras au-dessus de sa tête comme l'aurait fait un homme à qui on aurait dit : «haut les mains !» Le témoin indiqua plus tard à un enquêteur du CUFOS d'Evanston (Prof. HYNEK) que ce bond de 4 m 50 fut accompli d'un mouvement lent, trop lent pour être normal. A ce moment précis, le fermier se rendant compte que quelque chose de bizarre était en train de se passer, ne pensa plus qu'à s'éloigner des lieux en 4ème vitesse. Au lieu de stopper, il appuya à fond sur l'accélérateur, fit un crochet pour éviter le «personnage», le rasant à 50 cm près, et fonça droit devant lui, gagné par une incroyable frousse. Voici la description du curieux noctambule qu'il fit : «Il était vêtu d'une sorte de collant noir ou d'une sorte de combinaison très ajustée au corps. Il y avait un insigne trapézoïdal blanc placé sur le haut de la poitrine. L'homme était grand, 2 m 10 environ. Le visage était très allongé et la lèvre supérieure légèrement retroussée comme lorsqu'on imite le grognement d'un chien. Il avait des cheveux longs mal peignés qui tombaient jusqu'aux épaules. Sur le coup, il m'a fait penser à un vagabond.

Il tenait dans sa main gauche un objet rouge auquel pendait une sorte de fil ou de câble et son visage était tellement blanc, qu'on aurait pu le croire enfarné.» (2).

Un autre rapport faisait état d'un fermier au volant de sa voiture suivie par un OVNI, une nuit de décembre 1957. Le chauffeur fut pris de panique lorsqu'il fut saisi dans un faisceau de lumière émanant de l'engin, et qui illumina sa cabine comme en plein jour. Lors d'un changement de voie, le faisceau s'écarta et disparut. Cet incident se déroula dans le secteur de Pumphouse Road, là où survint l'affaire des trois silhouettes citées plus haut. Toujours dans le secteur de Pumphouse Road, mais en Février 1976, un fermier et son fils qui nourrissaient leur bétail dans un corral, observèrent une étrange lumière céleste au sommet de Poppenish Ridge. La lumière qui était mouvante, stoppa brusquement comme pour les surveiller, c'est l'impression qu'eurent les deux hommes. Or deux semaines plus tard, entre Pumphouse Road et South Harrah Road, une famille de fermiers qui rentrait chez elle en voiture fut confrontée à un spectacle peu banal. Venant à leur rencontre, les témoins stupéfaits virent soudain dans leurs phares, leur propre bétail qui courait affolé en meuglant d'épouvante. Derrière le bétail, comme s'il les pourchassait, un «personnage» fut aperçu et décrit à peu de chose près comme l'individu cité plus haut. Les fermiers insistèrent beaucoup sur l'extrême blancheur du visage de l'inconnu, lequel disparut on ne sait trop comment lorsqu'il se vit repéré. (2)

Signalons au passage que Travis WALTON, qui déclara sous hypnose avoir été enlevé par des occupants d'OVNI, le 5 NOVEMBRE 1975, soit à peu près dans cette même période si riche en événements, déclara que la peau de ses kidnapers était d'une très grande blancheur, presque translucide.

Il est bon de noter que le 15 Novembre 1975, le professeur HYNEK écrivait dans son bulletin du CUFOS : «On prête aux OVNI la responsabilité des mutilations faites à du bétail, la presse écrite en particulier. Or, il n'y a aucune corrélation entre les observations d'OVNI, et ce genre de méfait. Des recherches ont été entreprises et il semble que l'on s'oriente vers des coupables œuvrant pour le compte de sectes à culte satanique, c'est du reste le contenu d'un rapport confidentiel qui m'a été communiqué. Pourquoi confidentiel, parce que tant qu'il n'y a pas d'arrestation, l'action des enquêteurs ne doit pas être gênée par la divulgation d'informations pouvant nuire à la suite des investigations menées.

Le grand ufologue américain accordait trop de crédits à un possible rapport-bidon créé de toute pièce pour abuser le directeur du CUFOS. Je suppose qu'il a une opinion tout à fait différente en 1978, car depuis le 15 Novembre 1975, il n'y a pas un seul coupable d'arrêté, ni le moindre suspect susceptible d'être arrêté ! La thèse de la secte satanique n'est d'ailleurs plus considérée comme sérieuse depuis déjà pas mal de mois. L'absence TOTALE de traces humaines ou de véhicule connu étant la raison principale de ce revirement de comportement.

Ce qui enrage les propriétaires des bêtes mutilées, ce sont les déclarations de personnages divers, bien connus dans leur spécialité, et qui, obstinément, attribuent ces massacres à des animaux prédateurs !

Ainsi, le Dr. Herman HANCOCK du State Veterinary Laboratory à Laramie (Wyoming), reste inébranlable dans ses convictions. Pas de traces ? Le vent violent les a effacées. La rectitude des «découpages» ? A cause de la sécheresse des peaux. Les prélèvements ? Un choix normal parmi les parties les plus tendres. Pas de sang ? Il a coulé et a été épongé par la terre. Etc... Etc... (3)

Dire que Mr. H. HANCOCK a été payé pour faire ce genre de déclaration serait exagéré. Car c'est sûrement un vétérinaire compétent connaissant parfaitement son métier. Alors ? Que veulent dire exactement ces arguments qui ne résistent pas à la plus concise des analyses ? Lisez ce qui suit, particulièrement édifiant : «Tout le monde ici, sait depuis sa plus tendre enfance ce que sont les coyotes, les renards, les loups, les aigles, les busards et les vautours. Nous savons depuis que nos ancêtres ont mis le pied en Amérique, ce que sont capables de faire ou de ne pas faire toutes ces bêtes qui mangent de la chair et qu'on appelle des carnassiers. Cela fait des années et des années que nous trouvons de temps en temps une carcasse de bétail qui a servi à leur repas. Nous n'avons pas eu besoin d'ingénieurs ou de professeurs d'université, ni de chefs de laboratoire ou de scientifiques à titres ronflants, pour nous apprendre à reconnaître ce qui est naturel de ce qui ne l'est pas. La nature, nous la connaissons mieux que ces gens-là. Car, nous sommes en contact permanent avec elle du fait de notre métier. Ce secteur qui est le mien n'est composé que d'élevages. Il n'y a pas d'usines, ni de raffineries. L'activité quasi unique de cette région, c'est le bétail. Tout ce qui concerne l'élevage, nous le connaissons à fond, des avantages jusqu'aux inconvénients. Ces cas de bétail mutilé n'existent que depuis 1974 chez nous, et j'ai personnellement commencé à enquêter sur ce genre d'affaire à partir de 1975. ELLES SORTENT TOUTES DE L'ORDINAIRE. On ne me dérangerait pas pour des histoires de prédateurs. Quant aux histoires de sectes sataniques, c'est un bobard de journaliste. Si cela était, depuis longtemps on aurait coïncé les coupables. Comprenez moi bien : IL N'Y A PAS DE TRACES DE PAS, DE ROUES, etc... Tout ce que nous avons trouvé dans quelques rares cas, ce sont des marques faites par un engin aérien de type inconnu. Mes hommes et moi-même avons consacré un nombre formidable d'heures pour traquer les assassins. Nous avons tout fouillé, tout passé au peigne fin, interrogé un tas de gens, vérifié une foule de renseignements. Et c'est là NEANT absolu, sauf une seule piste : celle des OVNI !»

Celui qui s'est exprimé ainsi, c'est le shériff Ted GRAVES du comté de Sterling dans le Colorado, qui s'est juré de solutionner cette énigme. Le Colorado est un des 24 Etats qui ont été touchés par la «vague» de mutilations. Au point que le gouverneur Richard LAMM promet de mettre tous les moyens de son Etat en œuvre pour stopper cette série de mas-

Four Mutilated Cows Found Near Dulce

Journal Special

DULCE — The largest number of mutilated cows ever found at one time has been discovered near Dulce.

State Police Officer Gabe Valdez said four cows were found Friday about 18 miles southwest of Dulce on the Jicarilla Apache Reservation.

In the past, only one or two mutilated animals have been found at a single location.

Valdez said the animals were found within a one-mile radius by Anna Baltazar, who owned three of the cows.

The fourth animal was owned by Raleigh Tafoya, Jicarilla Tribal Police chief. This is the second cow belonging to Tafoya to be mutilated this year, Valdez said.

The skin of the animal "looked as if it had been burned in 18-inch patches."

Valdez said, adding that the two cows were identical to others in that the animals' rectums had been cored, their sexual organs severed and their tongues cut out.

Also, as in other mutilation cases, Valdez said "evidence of a hovering aircraft of some type was found."

He said that the four cows discovered Saturday brought to 11 the number of cattle found mutilated in the Dulce area since April.

Cattle mutilations puzzle authorities

Reward set in slayings of livestock

LENVER (AP) — The

UFO riddle after cow slaughter

YUMA, Col. — The mystery of

Cattlemen offering reward

BEND (AP) — The Or.

Police Chief Links UFOs To Mutilation of Animals

Quelques exemples de titres de la Presse américaine

sacres et faire arrêter les coupables. Se rendant compte, plus tard, que toutes les enquêtes se heurtaient à un mur infranchissable, il revint sur sa promesse qui commençait à devenir fort couteuse ! Ce que voyant, le Sénateur HASKELL (Colorado) aurait demandé l'aide du F.B.I. qui refusa catégoriquement (4) ce qui laissa supposer que son intervention officielle avec les Rangers dont j'ai parlé plus haut avait été parfaitement édifiante. Le F.B.I. se doutait qu'il devait exister une corrélation entre les mutilations inexplicables et les observations d'OVNI. D'où ce refus net et irrévocable !

Signalons que le Dr. HANCOCK, cité ci-dessus a éclaté de rire quand on lui parla des sectes de maniaques au culte satanique qui se déplaçaient en hélicoptère pour commettre leurs méfaits. Le vétérinaire trouva ce système beaucoup trop couteux, quand il est si simple d'acheter une bête à un éleveur d'une part, et beaucoup trop visible et dangereux d'autre part, les risques encourus ne valent pas le but recherché. (3). Et puis, comme disent les fermiers : un hélicoptère ça s'entend, et ça s'entend encore plus la nuit quand les bruits divers du jour se sont tûs. «Même l'idiot du village sait reconnaître un hélicoptère» dit un jour un éleveur à un enquêteur ! «Et puis un hélicoptère posé au sol ça laisse des traces, surtout dans des sols mous. On n'en a jamais trouvé ! On n'a jamais entendu ni vu un hélicoptère à proximité des lieux concernés ni aux dates et heures correspondantes. Les observations d'engins volants qui ont été faites et signalées sont relatives à ce que nous nommons des OVNI, car leur comportement et leur apparence n'avaient rien à voir avec des engins conventionnels», précisa le Shériff Ted GRAVES, déjà cité. (5)

Ed. SANDERS, le Jacques BERGIER américain a, paraît-il, édité une sorte de bulletin appelé «The Cattle Report», dans lequel bien entendu il développe ses soupçons concernant le Pentagone qu'il rend responsable de toute cette affaire. Il précise notamment que récemment, deux vétérinaires du Ministère de l'Agriculture qui s'employaient, à titre personnel et sur leurs temps de loisir, à autopsier les dépouilles d'animaux mutilés, reçurent l'ordre formel de cesser immédiatement leurs recherches et de ne plus entreprendre quoique ce soit sur ce sujet sans en avoir été préalablement autorisés par leur administration !

(6) Cette information est tout à fait possible mais ne prouve aucunement l'implication du Pentagone dans l'affaire. Sauf, peut-être qu'elle indique qu'il fait tout ce qu'il peut pour éviter qu'elle prenne une dimension pouvant créer une situation risquant de déboucher sur les OVNI, qui sont le cauchemar des militaires ! Il faut aussi songer aux risques de psychose galopante dans le public, quoique les sondages faits assez régulièrement par les instituts spécialisés qui foisonnent aux Etats-Unis, indiquent chaque année une augmentation du pourcentage de ceux qui sont persuadés de la réalité du phénomène.

(A suivre)

Références :

- 1 - UFO Report Vol. 3, n° 1
- 2 - UFO Report Vol. 4, n° 5
- 3 - «Boomerang» de Laramie (Wyoming) - 22-1-78
- 4 - «Journal» d'Albuquerque (Nouv. Mex.) - 10-10-75
- 5 - «Gazette Telegraph» de Colo. Springs - 24-4-77
- 6 - «National Enquirer» du 16 Août 1977.
- 7 - «National Enquirer» du 11 Octobre 1977
- 8 - UFO Report Vol. 4 n° 6.
- 9 - «Observer» de la Grande (Or) 27-8-77
- 10 - «Gazette Telegraph» Col Springs - 6-7-77
- 11 - «Pursuit» Hiver 76

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

RESUFO : (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme, utilisé, émulsion, température relevée.

GTR Groupe «Techniques et Recherches».

— Nous mettons à la disposition des lecteurs les plans ou schémas permettant la réalisation de :

Détecteur magnétique
Compteur geiger-Muller

Pulsographe

Fréquence-mètre (adaptable au pulsographe ou au compteur Geiger)

Détecteur de variation de luminosité nocturne

Envoi de plan contre 4,80 F.

— Pour la réalisation de votre détecteur magnétique, une aiguille aimantée de L = 80 mm avec chape agathe peut vous être adressée contre la somme de 29,00.

Pour l'observation ou la photographie, une plaquette Polaroid de 7 x 7 cm peut être adressée contre 12,50.

Un schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (prix de revient : environ 2000 F.) est disponible. Envoi contre 10,00 F.

— Informez nous de tout appel de détecteur en précisant, date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation et quelle est cette observation.

— Le G.T.R. demande à tous les spécialistes de leur adresser les plans et caractéristiques de leurs réalisations ainsi que toutes idées de recherches, afin d'en faire profiter les lecteurs.

— Les lecteurs disposant de matériel permettant des mesures sur le terrain (compteur geiger, résistivimètre, magnétomètre, etc) sont invités à se faire connaître auprès du G.T.R. et des délégations régionales.

— Toute lettre adressée au G.T.R. et nécessitant une réponse doit être accompagnée de 2 timbres à 1,20 F.

Responsable :

M. Ch de Zan 53, Le Parc 78540 VERNOUILLET

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat. FIDURO, 6, rue Mouton-Duvernet, 75014 PARIS (timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) Tél. (58) 75-59-19

PHENOMENES

dans la nuit du 13 au 14 septembre 1978

EN AVEYRON

Enquête de Robert Lortal

L'enquête de M. Robert LORTAL se développe sur plus de 80 km dans une direction NO-SE avec 6 témoignages principaux, et à des heures parfois différentes. Pour une meilleure compréhension des lieux, nous joignons un plan à l'échelle sur lequel sont indiqués, soulignés, les lieux de ces observations, les lieux des observations antérieures quelques localités repères, quelques routes, très approximativement les failles géologiques mentionnées sur la carte au 1/1 000 000 du BRGM édit 1968. Nous avons classé les observations dans leur ordre chronologique. Quand les témoins n'auront pas pu être contactés, nous indiquerons ce qui a été publié par «Centre-Press».

RAPPORT

Le 18 Septembre 1978, j'apprends par «Centre-Press» qu'un OVNI aurait été observé dans la région de Baraqueville (voir plan). M'étant mis en rapport avec le journal, celui-ci me donne quelques adresses de témoins que j'ai tâché de contacter.

1 — M. THERON, boucher à Cassagnes-Bégonhès, habitant une maison proche de l'aérodrome du chef-lieu de canton.

Celui-ci a refusé de refaire le récit de son observation dit R. Lortal. Il déclare : «J'ai dit ce que j'avais vu aux gendarmes de Baraqueville, j'ai cru bien faire, à eux de faire leur travail». La gendarmerie m'a fait savoir que le dossier avait été classé (!) et transmis aux autorités compétentes.

NDLR — Sur «France-Press» du 22 Septembre 1978 :

C'est le premier témoignage en date. M. Théron affirme avoir observé le phénomène dans la nuit du 13 au 14 Septembre, mais très tôt, vers 21 h 15. «J'ai vu dit-il une boule, de la grosseur d'un ballon de football, se déplacer dans le ciel. Elle présentait une forte luminosité jaune-orangée. L'engin clignotait en se déplaçant, mais le clignotement cessait lorsqu'il s'arrêtait. . . nous l'avons observé un bon moment».

Une confusion s'est instaurée à propos d'un ballon-sonde, sur laquelle nous reviendrons. Voici ce qu'écrivit l'enquêteur : «Un ballon-sonde a été effectivement lancé par le CNES d'Aire-sur-Adour, mais le vendredi 15 Septembre. Il a été visible le 16 à 20 h à Roumagnac, le lendemain dimanche 17 il était au-dessus de Rodez où il a évolué jusqu'au lundi 18 septembre. D'après des témoins (journal) il évoluait entre 12 à

15000 km, mais il n'était pas présent le 13 septembre. La coïncidence entre la publication des faits dès le 18 septembre et l'observation du BS, a fait naître la confusion.

2 — Mme BLANCHET Colette. Nuit du 13 au 14 septembre entre 00 h 50 et 01 h 05 à Galban.

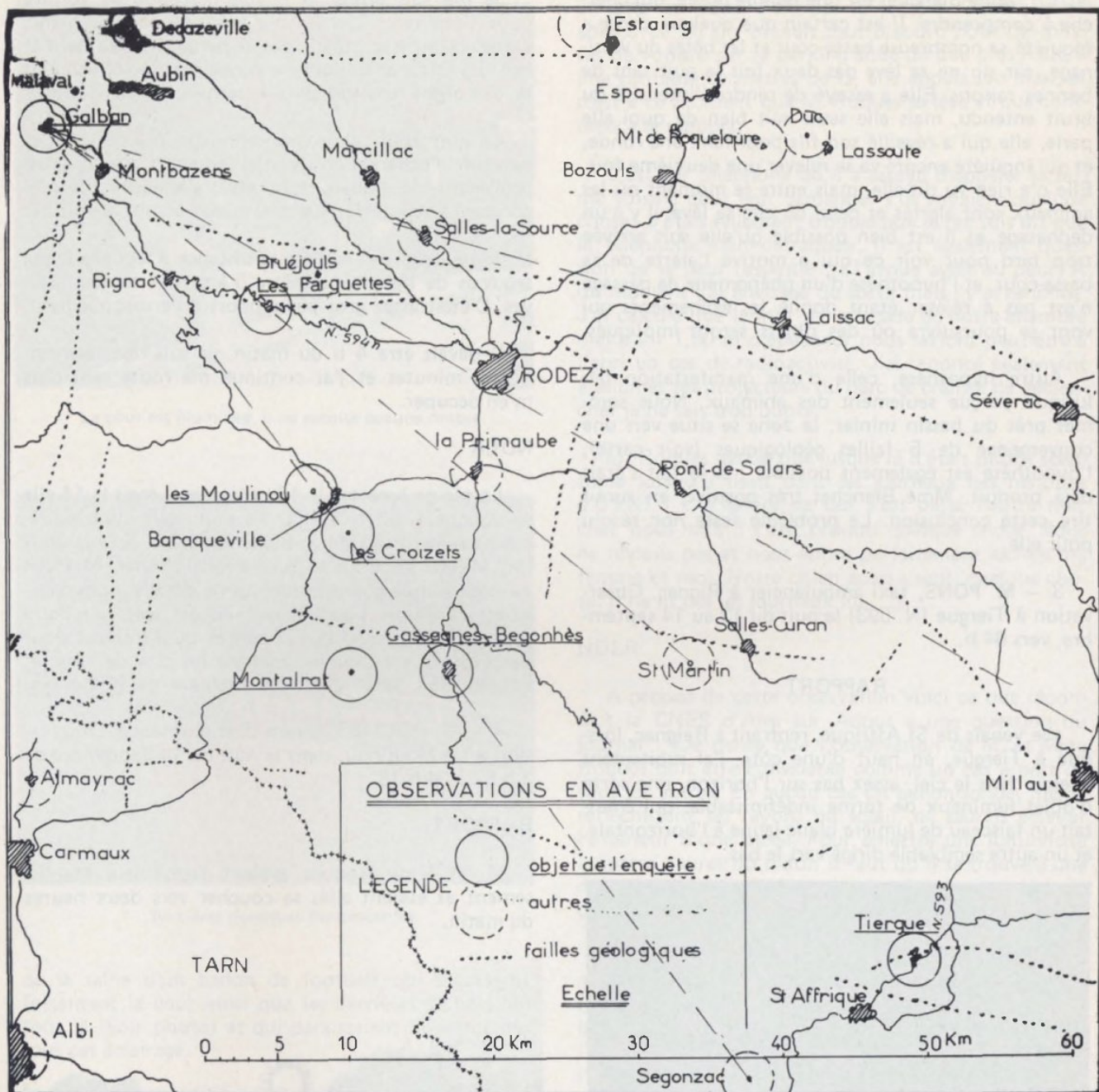
Il n'y a pas eu d'observation d'objet, mais les faits relatés s'inscrivent dans le contexte de cette nuit, et il paraît bon de les relater. Plutôt que le rapport, nous avons transcrit l'enregistrement sur magnétophone du récit fait à l'enquêteur.

«Ce soir là je m'étais couchée vers minuit environ. La soirée avait été tranquille, j'avais écouté le programme de la télévision, et je lisais comme d'habitude avant de m'endormir. A 01 h je ne dormais pas encore, et tout en lisant j'écoutais les bruits de la nuit et j'entendis les animaux qui étaient très bruyants : une vache beuglait, des oiseaux, qui logent dans un bosquet de bambous au fond du jardin, étaient très agités, ils criaient alors que d'habitude à cette heure là ils dorment, des chiens aboyaient fort, sous ma fenêtre, dans une glycine, loge une poule avec ses



La mare où les animaux sont agités :

poussins et j'ai entendu qu'elle battait des ailes comme si on la prenait, et j'ai pensé à un renard . . . et puis les cris des animaux empiraient au fur et à mesure, au poulailler j'ai entendu les poules battre des ailes, et les canards qui se sont mis à crier tant et plus. . .



Plan de F. Lagarde

Alors je me suis levée me disant : il y a un renard au poulailler. J'ai réveillé mon fils, nous sommes sortis sur la route, et j'ai également entendu les cris des canards et des poules chez les voisins. Je suis alors revenue à la maison et je me suis recouchée.

Tout d'un coup le bruit des animaux s'est arrêté, cela a été quelque chose d'assez subit. J'ai repris un livre, et comme par hasard c'était un livre de J.C. Bourret sur les OVNI. Je n'en ai pas lu beaucoup, je me suis relevée à 01 h 20, pour aller au poulailler, car je me disais que c'était quand même curieux ce qui s'était passé. Mes canards étaient tous serrés au milieu de l'étang, tous tassés en rond, bien serrés et au poulailler les poules avaient un air peureux. Je suis rentrée et me suis recouchée.

Le lendemain, j'ai demandé à mes voisins immédiats s'ils avaient remarqué quelque chose. Fatigués ils dormaient à cette heure là et ils n'avaient rien remarqué.

Un voisin qui habite Malaval, au-dessus du bassin minier, m'a dit que son chien avait aboyé vers une heure du matin.

A 0 h 50 donc, pour résumer, prise de conscience d'un comportement animal anormal dont le bruit ira en s'amplifiant pour s'arrêter subitement à 01 h 05. Je n'ai rien vu dira Mme Blanchet, il y avait un magnifique clair de lune, je pense que quelque chose est passé par là.

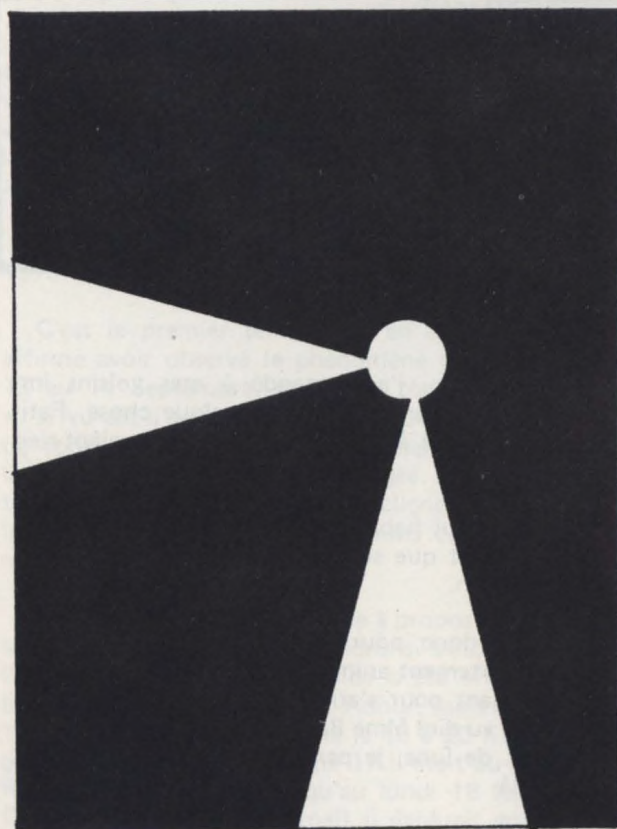
NDLR. Mme Blanchet est une femme posée, qui cherche à comprendre. Il est certain que quelque chose a inquiété sa nombreuse basse-cour et les bêtes du voisinage, car on ne se lève pas deux fois la nuit sans de bonnes raisons. Elle a essayé de rendre l'intensité du bruit entendu, mais elle seule sait bien de quoi elle parle, elle qui a réveillé son fils pour faire une ronde, et qui inquiète encore va se relever une deuxième fois. Elle n'a rien vu dit-elle, mais entre le moment où les animaux sont alertés et celui où elle se lève, il y a un déphasage et il est bien possible qu'elle soit arrivée trop tard pour voir ce qui a motivé l'alerte de sa basse-cour, et l'hypothèse d'un phénomène de passage n'est pas à rejeter étant donné les événements qui vont se poursuivre où des objets seront impliqués.

Autre hypothèse, celle d'une manifestation tellurique perçue seulement des animaux. Nous sommes près du bassin minier, la zone se situe vers une convergence de 5 failles géologiques (voir carte), l'hypothèse est également possible ; si le fait s'était déjà produit, Mme Blanchet très positive, en aurait tiré cette conclusion. Le problème reste non résolu pour elle.

3 — M. PONS, taxi ambulancier à Rignac. Observation à Tiergue (N. 593) la nuit du 13 au 14 septembre, vers 04 h.

RAPPORT

«Je venais de St Affrique, rentrant à Reignac, lorsque à Tiergue, en haut d'une côte, j'ai subitement aperçu dans le ciel, assez bas sur l'horizon, une sorte d'objet lumineux de forme indéfinissable, qui émettait un faisceau de lumière blanc-jaune à l'horizontale, et un autre semblable dirigé vers le bas.



Je me suis arrêté et je suis descendu de voiture pour l'observer. L'ensemble était de couleur blanc-jaune, cela ne scintillait pas et paraissait fixe dans le ciel. Le faisceau de lumière dirigé vers le sol éclairait la campagne environnante comme un clair de lune.

La nuit était calme, pas de nuage, pas de vent, et pendant l'observation je n'ai entendu aucun bruit provenant de l'objet, tout était silencieux. Je n'ai constaté aucun effet sur moi-même ou sur la voiture.

Je ne peux pas évaluer la distance à laquelle je me trouvais de l'objet, peut-être 5 km sous toutes réserves. C'était assez gros par rapport à l'environnement.

Il devait être 4 h du matin. Je suis resté environ 4 à 5 minutes et j'ai continué ma route sans plus m'en occuper.

NDLR :

La pleine lune est le 16 septembre, mais le 14 elle se couche à 02 h 17 TU, la nuit était donc noire, contrairement à Mme Blanchet trois heures plus tôt. Malgré sa curiosité qui l'a fait s'arrêter, M. Pons ne nous donne guère beaucoup de détails, dommage. Il est d'ailleurs possible que l'objet soit beaucoup plus près que les cinq kilomètres qu'il indique pour percevoir le sol illuminé comme un clair de lune, et l'objet était assez gros. On manque de références.

4 — M. ROQUES, gérant de discothèque. Observation à Le Moulinou, dans la nuit du 14 Septembre de 3 h 57 à 04 h 15.

RAPPORT.

M. et Mme Roques avaient fermé leur établissement et étaient allés se coucher vers deux heures du matin.



L'OVNI et le faisceau de lumière.

«J'étais couché et subitement je suis réveillé par le chien qui aboyait. Je me suis alors rendu compte que ma chambre à coucher était fortement éclairée. Me levant, j'ai regardé à la fenêtre et j'ai aperçu derrière un rideau d'arbres une boule de lumière blanc-jaune,



La cour est illuminée, il ne subsiste aucune ombre.



Barrières devenues fluorescentes.

de la taille d'un ballon de football, qui éclairaient fortement la cour ainsi que les barrières de bois qui sont là (voir photo) et qui paraissaient fluorescentes sous cet éclairage.

L'objet était au niveau des arbres, à deux ou trois mètres au-dessus, et il était fixe. Il n'y avait aucune zone d'ombre dans la cour, ni l'ombre des arbres, tellement il éclairait. Cette lumière fixe était très impressionnante et ne ressemblait à rien de connu.

Je n'ai pas osé sortir, il était 04 h, j'ai voulu appeler un voisin, mais il ne m'a pas répondu.

La chose est restée là un bon quart heure, puis le phénomène s'est éloigné lentement vers le nord. L'observation a eu lieu entre 03 h 57 et 04 h 15.

Je crois que j'ai eu peur, je ne suis pas sorti craignant une réaction quelconque de l'objet qui semblait très puissant».

Dans «Centre Presse» du 18 Septembre le récit est identique, quelques petits détails restituent mieux les faits : c'est Mme Roques qui s'est levée la première

et jette un coup d'œil par la fenêtre. Quand elle a aperçu ce qu'elle prenait tout d'abord pour des phares de voiture sur le parking situé un peu plus haut, à une centaine de mètres de là, elle appela son mari, et c'est à ce moment que M. Roques se lève et que commence le rapport.

C'est par téléphone qu'il a essayé d'appeler la ferme voisine pour leur demander s'ils voyaient quelque chose» J'étais tellement troublé que je me suis dit que le téléphone était détraqué». Il est également question de la peur ressentie : «J'avoue avoir eu peur. A un moment j'ai envisagé de sortir mais j'y ai renoncé. J'ai calculé que le mur de la façade de notre chambre mesurant 1,50 m d'épaisseur nous serions peut-être à l'abri en cas de radioactivité. J'ai renoncé également à allumer les projecteurs du parc de crainte de déclencher je ne sais trop quoi».

M. Roques avoue que jusque là il était plutôt sceptique lorsqu'il lisait dans les journaux des histoires d'OVNI : « J'ignore ce qui s'est passé l'autre nuit chez nous mais il s'est produit quelque chose. Nous ne rêvions pas et nous étions parfaitement lucides ma femme et moi. Notre chien aussi a senti quelque chose. Il ne lit pas les journaux lui. . . »

NDLR.

A propos de cette observation voici ce que répondait le CNES d'Aire sur Adour à une question du journal : «Je pense que l'observation de M. et Mme Roques doit être considérée comme un cas à part de tous les autres. En aucun cas un ballon-sonde, même réfléchissant les rayons du soleil, ne saurait éclairer l'intérieur d'une pièce. Pour émettre une luminosité à quatre heures du matin il faut qu'il se trouve à une certaine altitude. On ne voit pas dans ces conditions comment il pourrait provoquer les abois d'un chien».

Cette observation est intéressante par le fait qu'elle met en relief la peur ressentie par un témoin oculaire face à un phénomène qu'il ne comprend pas. Comme le témoin le souligne, il se sentait relativement à l'abri derrière les murs épais de son habitation. Que l'on s'imagine ce même témoin, à découvert dans la nature, face au même phénomène et très proche. On comprend alors le traumatisme qui peut en résulter, les effets psychiques et physiologiques qu'il peut provoquer.

Nous avons vu au 3me que la nuit était noire la lune étant couchée, le 13 elle se couche également à 01 h 04 TU.

5 - Centre Presse du 21 Septembre témoin un Ruthénois anonyme.

Toujours dans la région de Baraqueville, le même jour et à la même heure que M. et Mme Roques, un Ruthénois qui souhaite rester anonyme, mais que nous connaissons très bien et dont nous pouvons garantir la bonne foi, en se rendant de Rodez à Toulouse, a aperçu une boule lumineuse qui se déplaçait dans le ciel.

6 — Le 14 Septembre 1978 à 5 h 45 à Les Croisets près de Baraqueville. Témoin M. Lutran.

Rapport : «Je n'ai pas encore pu contacter M. Lutran, infirmier en psychiatrie. . .»

Nous reproduisons l'article de «Centre Presse» du 18 Septembre, rectificatif du 22 Septembre.

«M. Lutran qui possède une maison aux Croisets, non loin de Baraqueville, se rendait jeudi matin à son travail à Rodez vers 05 h 45. La route qu'il suivait longe et surplombe la vallée de la Nauze, distante de 3 km à vol d'oiseau.

«Brusquement, raconte-t-il, j'ai aperçu une masse avec une sorte de phare devant qui survolait en droite ligne la vallée, à peu près à la même hauteur que ma route. Elle arrivait à l'opposé de mon sens de marche. (c.a.d. du NE vers SO) Le phare émettait une lumière blanche très vive. Le faisceau qui portait assez loin m'a paru légèrement orienté vers le bas. Puis cette lumière s'est éteinte, non pas d'un seul coup mais progressivement. Pressé par le temps, je n'ai pas eu le temps d'observer bien longtemps. Je pense que mon observation a duré au total une quinzaine de secondes. Je ne saurais dire s'il y a eu un bruit quelconque, j'étais à bord de ma voiture avec le moteur qui tournait». M. Lutran est bien sûr qu'il ne s'agissait pas d'un BS : «Le BS qui a survolé la région ces jours-ci, je l'ai vu, et ça n'a strictement rien à voir. . .» a-t-il déclaré.

7 — Mme Malaterre Colette de Rignac, infirmière en psychiatrie le 14 Septembre 1978 à La Farguette à 5 h 55.

RAPPORT.

«Jeudi matin, 14 septembre, je me rendais comme d'habitude à mon travail à l'hôpital Bayrriols de Rodez, à bord d'une «1307» par la N. 594 n. Je dois préciser que j'étais la passagère, le conducteur était M. Conte de Rignac.

Il était 05 h 55, nous étions arrivés aux Farguettes, en haut d'une montée lorsque j'ai subitement aperçu



Emplacement d'où l'OVNI a été vu.

un objet lumineux qui se situait probablement sur Bruéjous. (voir carte) (à 3 km environ au NE).

Il avait la forme de la SOUCOUBE CLASSIQUE, de couleur blanc-jaune uniforme, et était très lumineux. Il émettait un premier faisceau de lumière dirigé vers le bas, non pas à la verticale, mais en oblique, un deuxième, en oblique également, était dirigé vers le haut. Les faisceaux faisaient une sorte de triangle. Leur lumière était de couleur blanc-jaune, la même que l'objet principal. M. Conte a également observé l'objet.

Nous avons continué à rouler normalement. Je ne peux pas dire si l'objet se déplaçait ou pas, il était parfois occulté par le relief pour réapparaître à nouveau. J'ai pu l'observer 10 minutes environ dans ces conditions.



Il a perdu progressivement sa forme pour prendre celle d'un nuage quelconque, mais lumineux. C'était le seul nuage du ciel (notons toujours que la nuit était sans lune). Il a ensuite perdu sa luminosité et s'est évaporé progressivement. Ce début d'observation, l'objet en forme de soucoupe, m'a paru avoir la taille d'un avion de tourisme, et même un peu plus grand».

NDLR.

Cette observation ne manque pas d'intérêt. On assiste là à un processus de disparition, au ralenti pourrait-on dire, d'un objet qui avait toute l'apparence d'un objet solide (soucoupe classique) et qui de plus émettait deux faisceaux lumineux pouvant laisser supposer qu'il y avait quelqu'un à son bord. Le voilà se transformant en «nuage» perdant sa luminosité, pour finir par se diluer dans le ciel.

Cela pose tout le problème de la matérialité du phénomène auquel nous sommes confrontés, et mainte fois évoqué, et toujours inexplicable et inexplicable. Nous touchons du doigt, ici, le mystère des OVNI qui défie notre raison. Il n'est pas question de refuter l'observation de Mme Malaterre. Elle aurait été la seule on aurait pu en douter, mais elle s'inscrit dans un contexte serré d'autres observations dans la même nuit, presque au même moment, qui la rend hautement crédible.

8 — Témoin Marty Léon, agriculteur à Montalrat.
17 Septembre 1978 à 2 h du matin.

Avec cette observation nous passons à trois jours après.

RAPPORT.

«Je rentrais du bal à deux heures du matin à bord d'une «GS», lorsque j'aperçus tout à coup dans le ciel, sur ma droite, un objet lumineux gros comme un ballon de football. Il descendait très fortement et assez vite, laissant une trainée vers le haut, et j'ai cru qu'il allait se poser ou s'écraser dans le champ de maïs qui est là. Mais je regardais la route à nouveau, et quand j'ai voulu revoir l'objet il n'y avait plus rien, c'était très lumineux de couleur blanc-jaune. Je n'ai constaté aucune défaillance dans le fonctionnement de la voiture. Je n'ai vu cet objet que quelques secondes puis plus rien.

Peut-être était-il plus haut que je ne pensais, la nuit il est très difficile d'évaluer les distances. L'objet filait selon une direction NE vers SO, c.a.d. venant un peu de Baraqueville et non se dirigeant vers cette ville comme le disait le journal».

Note de l'enquêteur : d'après les renseignements donnés pas le témoin cela ne ressemblait pas à un météorite.

«En chassant, ajoute le témoin, j'ai regardé dans les environs si par hasard il n'y avait pas de traces anormales mais je n'ai rien remarqué».

NDLR. Observation banale d'un objet lumineux non identifié sur laquelle il n'y a rien à dire.

CONCLUSIONS PAR F. Lagarde.

Un grand merci tout d'abord à M. R. Lortal qui au cours de son passage à Tarbes avec sa femme et son fils est venu m'apporter son enquête avec de très nombreuses photos, très belles et un enregistrement magnétophonique, ainsi que de nombreuses cartes situant les lieux d'observation.

Il est souhaitable que de nombreux soit disant enquêteurs suivent cet exemple. L'enquête sur place est à la base de l'information, de la recherche et de la connaissance. Chaque enquête bien faite apporte son lot d'éléments nouveaux et si tout un chacun, dans sa sphère, se préoccupait de recueillir des témoignages directs on serait mieux renseigné sur le phénomène qui nous intéresse au lieu de se perdre dans des élucubrations indigestes ou dans des besoins de démolisseurs dont la mode sévit actuellement, et qui, il faut l'espérer, sera éphémère.

Le manque de collaboration de la brigade de gendarmerie de Baraqueville m'a frappé. Peut-être que l'enquêteur aurait eu plus de succès en lui rendant visite au lieu de lui téléphoner. . . Mais le cas, qui n'est heureusement pas général, n'est pas unique. Certains considèrent encore ce genre d'enquête comme une chasse gardée, un monopole qu'ils instaurent. Si le phénomène les intéressait vraiment, et ce n'est pas sûr, ils se rendraient compte qu'un enquêteur LOCAL, benévole, a plus d'intérêt, plus de temps d'autres contacts, pour instruire une affaire qu'ils ont débuté et recueillir des faits dont ils n'ont pas eu connaissance. C'est le cas ici pour les Farguettes pourtant si intéressant comme information. Il est souhaitable que les brigades de gendarmerie soient plus ouvertes avec les nombreux enquêteurs qui couvrent la France.

Que dire de ces observations ? On constate que cinq d'entre-elles se situent dans une fourchette de temps de deux heures. Peut-on en conclure qu'il s'agit d'un même phénomène itinérant ou bien qu'ils étaient plusieurs ? C'est difficile-à-dire, surtout lorsqu'on est en présence d'un processus de disparition sur place comme dans le cas de celui de Mme Malaterre ou d'extinction comme dans le cas de M. Lutran. Entre Tiergue et le Moulinou, comme les 4 h de Tiergue sont approximatives il n'y a pas forcément incompatibilité, quoique il y a 52 km entre les deux lieux.

Pour les amoureux des alignements de lieux d'observations, j'en ai tracé quelques uns sur lesquels ils pourront réfléchir et chercher une inspiration.

Je noterai pour terminer que ces observations ne représentent certainement pas toutes les manifestations de cette nuit et que beaucoup d'autres témoins ne se sont pas fait connaître. Cette connaissance qui nous manque nous aiderait sans doute à mieux comprendre ce qui s'est passé cette nuit là dans cette partie de l'Aveyron.

Le 29/10/78

COINCIDENCES. . .

«ABC» du samedi 16 septembre 1978

transmission de M. Darnaude

Rome 15 (Efe) En Italie, des centaines de personnes déclarent avoir vu la nuit du jeudi (14 sept) un mystérieux objet volant non identifié. Certains témoins ont dit que l'OVNI avait la forme d'un cigare, d'autres qu'il était semblable à une torpille, d'autres qu'il semblait un triangle. . . une flèche, un globe, la moitié de la lune, un ballon de rugby, la lettre «V».

(Suite bas de la p. 20)



Observation près de Fabrègues - Hérault

par M. Louis Estival

Observation près de Fabrègues (Hérault) par M. Louis ESTIVAL (222, rue de Vaugirard 75015 PARIS)

DATE : 16 Juillet 1978 à 1 h 15

LIEU : La Chapelle St Baudile (ou Bauzille) altitude de 187 m entre Fabrègues et Villeneuve les Maguelonnes près de Montpellier. Carte Michelin n° 83 pli 7, en bordure de la N 108.

TEMOINS : M. Louis ESTIVAL, enquêteur LDLN M. D. habitant à Fabrègues.
M. Patrick L, en vacances dans la région.

LES FAITS :

En congé dans la région, je décidais le 15 juillet 1978, de procéder à une veillée d'observation sur un ancien lieu d'atterrissage, à La Chapelle St Baudile, située au sommet d'une colline dominant les étangs voisins et la Méditerranée. (atterrissage du 6.12.73, publié dans LDLN n° 134)

Arrivés à la tombée de la nuit, nous observâmes, Patrick et moi, vers 22 h 30 le passage d'une lumière verte dont la course s'interrompt après un brusque éclatement, ce qui me fit songer à une météorite.

Peu après arriva un habitant de Fabrègues lequel il le dit plus tard, s'était senti « attiré » vers La Chapelle, ce soir là ; je précise que cette personne pratique fréquemment des observations dans la région.

Nous discutons fermement d'ufologie lorsque vers 1 h 15 mm, j'observai une tache lumineuse se déplaçant silencieusement selon une trajectoire approximative S.E./N.O et qui l'amenait à survoler La Chapelle, à faible altitude.

J'essayai alors d'envoyer un faisceau lumière rouge dans sa direction.

AVEYRON Suite de la p. 19

Quelques témoins ont affirmé que l'objet se déplaçait lentement, d'autres qu'il allait très vite et que sa couleur était blanche, jaune ou bleue. Des témoins de Sicile ont affirmé que l'objet volant avait un trou au centre. Il a survolé la ville de Rome et d'autres villes italiennes (9 en tout) et aussi la Sicile et la Sardaigne entre 5 h 30 et 6 h. Les autorités n'ont donné aucune explication de ce phénomène.

Aussitôt, l'OVNI effectua un brusque crochet en avançant vers nous, tout en perdant de la hauteur, semble-t-il.

Malheureusement, j'effectuai alors des signaux en lumière blanche, ce qui provoqua la « fuite » accélérée de l'engin, malgré d'autres appels en rouge.

J'avais cependant eu le temps d'observer à la jumelle durant son approche, la présence de deux feux rouges fixes, à l'avant, en forme de cônes.

Je dus, peut être à l'usage des jumelles de n'avoir pas les yeux irrités, comme mes deux compagnons à la suite de cette observation. Cet effet demeura d'ailleurs très passager.

Faut-il conclure à une relation entre OVNI et radiations lumineuses de longueurs d'onde différentes émises en sa direction ? S'agit-il d'effet physique ou psychique ?

De toute manière, je serais heureux de connaître l'opinion ou les résultats en ce domaine d'autres observations en diverses régions.

P.S. : J'ai fait également le récit de cette observation au centre LDLN de Béziers (Hérault).

CAMP D'ÉTÉ D'OBSERVATION A FABREGUES (Hérault)

Un de nos lecteurs se propose de l'organiser sur ce lieu qui a fait l'objet de diverses observations intéressantes, dont un atterrissage retentissant.

Que ceux qui sont désireux d'y participer prennent contact avec : M. Louis ESTIVAL 222, Rue de Vaugirard 75015 PARIS (Tél 566-80-39 de 20 à 21 h)

Joindre une enveloppe timbrée et indiquer les dates possibles de participation.

Suite de la p. 36 : LIVRES SÉLECTIONNÉS

ALERTE GÉNÉRALE OVNI, par Léonard STRINGFIELD. Franco : 44 F.

Une significative et importante analyse de cet ouvrage a paru dans LDLN de Mars 1979. Une lecture à ne pas manquer.

LES OVNI DU PASSÉ, par Ch. PIENS Franco : 16 F. Cet ouvrage, de notre Déléguée pour la partie de la Belgique Wallonne est à nouveau disponible, après une interruption.

(POUR TOUTE COMMANDE SE REPORTER AU HAUT DE LA PAGE 36)

Aux environs de Tarabel

Haute Garonne

Enquête de Mme A. Duval
et M. J. Duval

du Groupement Régional de Recherches OVNI
Pechabou, 31320 Castanet □□□□ Enquête... Enquête... Enquête

LIEU : Environ 2.500 M. W S W de TARABEL (31)
Michelin 82 pli 19.

DATE : 4 Décembre 1977.

HEURE : 5 h 30 (locale)

TEMOIN : anonymat demandé.

Nombre TEMOINS : 2.

PROF. : agriculteurs.

METEO : Ciel clair étoilé. Vent d'Autan.

AGE Témoins : 55 ans environ.

Retranscription bande magnétique.

Mme. X. Jamais on a vu une chose pareille. On a vu des feux d'artifices mais jamais une chose pareille.

M. X. Au début ce n'était pas en couleur comme ça.

Mme. X. Voilà, on va vous dire exactement comment cela s'est passé. Nous sommes partis d'ici à 5 h 15. On allait chez ma fille à A.. alors en montant les côtes vers ST. LEON on a vu une boule orange.

M. X. On aurait dit que c'était les phares d'un tracteur.

Mme. X. Tout d'abord, on a cru que c'était un tracteur. Après on a cru que c'était le feu qu'il y avait à NOUEILLES au croisement. Quand on a approché, le feu y était, mais le reste aussi. Mais ça c'était presque normal, il y avait des tracteurs qui travaillaient, mais c'était gros pour un tracteur et puis ça ne faisait pas de faisceaux lumineux.

l'E. De quelle grosseur voyez-vous cela ?

Mme. X. Alors là, c'est difficile à dire. C'était 5 h 30 du matin, il faisait nuit.

l'E. Est-ce que c'était au sol ?

Mme. X. Ça paraissait au sol.

M. X. Pas tout à fait au sol.

Mme. X. C'était toujours à la hauteur. On croyait que c'était toujours sur la terre mais ça devait être un peu plus haut. A la hauteur quand même de l'horizon. Après on passe à ST LEON. On a vu comme une clarté. Mais ça pouvait être un camion. Puis après c'était entre BAZIEGES et LABASTIDE BEAUVOIR (Michelin 82 pli 8) on voyait des éclairs. Alors mon mari me dit «il fait orage». Mais je lui dis : il ne peut pas faire orage avec un temps pareil. C'était plein d'étoiles et il soufflait le vent d'Autan. Mais, lui il disait, il fait orage. Il conduisait et il fallait qu'il fasse attention. Il y avait plein de branches sur la route. Alors de temps en temps un éclair, puis après on descend le croisement de Labastide Beauvoir, on passe la première côte. De temps en temps un éclair aussi. Ça, ça s'est passé 4 ou 5 fois. Quand on est passé à ST. LEON, il était 5 h 30 juste. Je dis ça pour vous fixer l'heure. Après on descend la première côte, puis on remonte et ensuite il y a une seconde côte. Alors en descendant on voit tout illuminé en vert. Mais un vert, c'était magnifique ! Un peu après on voit un engin qui tourne comme ça (le témoin nous indique une rotation à [plat SAIM]) deux tours. Il y avait 7 ou 8 faisceaux lumineux en vert. Puis après ça passait aux couleurs de l'arc en ciel. Puis dessous comme un nuage blanc.

M. X. Ah oui, dessous ça faisait comme un nuage blanc !

Mme. X. Et ça, ça l'a fait trois fois. Puis après on n'a plus rien vu.

l'E. Vous ne l'avez pas vu partir ?

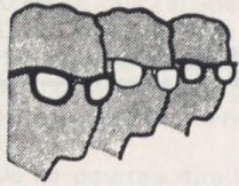
M. X. Non, non, on aurait dit que ça tournait.

Mme. X. Ça a fait le tour, ça passait à l'orange, enfin un peu comme l'arc en ciel et dessous il y avait quelque chose de blanc, puis plus rien. Et entre chaque fois que ça le faisait, on l'a vu trois fois, on ne voyait rien. Et ça faisait une clarté énorme dans le ciel.

- M. X. Oui, ça faisait une clarté énorme dans le ciel.
- Mme. X. Oui, ça éclairait très loin.
- l'E. A quelle date était-ce ?
- Mme. X. Ça remonte au 4 Décembre 1977. Ça nous a tellement frappés que nous avons eu les yeux qui ont pleuré jusqu'à A... tellement la lumière était forte.
- M. X. Ah oui, les yeux me pleuraient encore après qu'on est arrivé à A... ça m'avait brûlé les yeux un peu comme un poste à souder un truc comme ça.
- l'E. Avez-vous eu des ennuis avec la voiture ?
- Mme. X. Non. Mais ça se passait assez loin. Voyez là ça fait un espèce de tournant (le témoin montre la carte) et bien c'est là que le phénomène s'est passé. Là, il y a les lumières d'un village. Si vous passez là, la nuit, vous verrez, il y a deux villages bien visibles et il y en a un, où il y a deux lumières qui paraissent vertes. On y est repassé le dimanche suivant et j'ai bien remarqué, il y a deux lumières vertes. C'était là exactement. Au devant de ces lumières vertes. Ça se passait très vite, à une vitesse incroyable. Ça faisait un tour et demi à deux tours, c'était tout. Il y avait plusieurs faisceaux lumineux. Il s'écoulait peut-être une minute avant que ça ne recommence et trois fois, nous avons vu. Puis après, nous avons continué notre route.
- M. X. Mais la première fois, nous l'avons vu dans la côte, on aurait dit un tracteur, c'était pas loin du sol. C'était comme un phare et après on a vu comme des éclairs et ensuite ce truc phosphorescent qui tournait. C'était d'une couleur !!!
- Mme. X. Ça nous éclairait jusqu'à la voiture.
- M. X. Et dessous, on voyait quelque chose de blanc. Comme un nuage, mais il n'y avait pas de nuages non !
- l'E. Et les couleurs que vous avez vues ?
- Mme. X. Ah, c'était magnifique. Un vert ! C'était lumineux, transparent. Mais alors un vert qu'on a jamais vu, jamais. Ni à un feu d'artifice, ni rien. On n'a jamais rien vu de si joli.
- M. X. Nous n'avons pas de couleur comme ça.
- Mme. X. Ah non, non. Cela ressemblait à des langues vertes et il y en avait plusieurs. D'après moi, ça devait faire 8. Mais c'est difficile à compter, ça tournait si vite. Et toujours dans le sens des aiguilles d'une montre.
- l'E. Vous n'avez vu que la lumière, pas de masse ?
- Mme. X. Figurez-vous un machin rond qui laisserait passer 7 à 8 faisceaux lumineux, c'est tout. Ça faisait quand même assez loin. Je ne sais pas moi (les témoins ne peuvent donner une distance, mais toutefois, d'après leurs indications sur la carte, on peut estimer celle-ci comprise entre 500 M. et 4.000 M.) et cet éclairage nous a tellement fait mal aux yeux qu'après tout ce que nous avons vu c'était vert jusqu'à A...
- l'E. Vous pensez donc que c'était assez bas ?
- Mme. X. Ah oui, c'était bas, tout à fait. On avait l'impression que c'était au sol pour bien dire. Avec la nuit quand on ne connaît pas les endroits c'est difficile de situer quelque chose.
- l'E. Vous avez eu peur ?
- M. X. Oh pas moi !
- Mme. X. Je me disais, si ça nous suit après ? Ça a été une coïncidence. On allait chez eux chaque dimanche pour travailler à un puits. D'habitude on partait 1/4 d'heure plus tôt. Je ne sais pas ce qui s'est passé, on a mis du temps, plus de temps pour soigner les bêtes et, on est parti 1/4 d'heure plus tard. Si on était parti à l'heure habituelle on ne voyait rien. Ça a été une drôle de coïncidence hein ?
- M. X. Ça faisait comme un phare, mais ça ne projetait pas de lumière.
- l'E. Je reviens à ce nuage que vous avez vu en dessous.
- M. X. C'était quand même à la hauteur du sol. Ça faisait comme une ligne et un nuage blanc dessous.
- Mme. X. Oui, c'était quand même à la hauteur du sol. A la hauteur des lumières. Tout était éclairé. C'était un « truc rond et les lumières tournaient à l'horizontale. Ça semblait sortir d'un « truc » circulaire, mais on a pas pu voir si c'était une boule. C'était impossible à voir.
- Voilà tout ce que l'on peut dire. Jamais je n'ai rien vu d'aussi beau.

N'oubliez pas de nous faire parvenir

TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !



Lieu de l'observation :

- GRAVIGNY (Eure) situé à 2 km au nord d'Evreux ; au n° 22, rue Claude Debussy.

Direction de l'observation :

- en direction de l'est, vers le hameau de Huest, au-dessus de la Côte de la Censurière.

Date :

- Vendredi 18 Août 1978, à 22 heures 25 (heure d'été)

Durée de l'observation :

- environ 1 minute 1/2 à 2 minutes.

Conditions météo :

- pleine lune, ciel étoilé très dégagé, vent nul.

Témoins :

- M. Roger VIARD, Gardien de Police Municipale et,
- Mme Jeanne VIARD, son épouse, demeurant Chemin des Bats-Monts à Louviers, Eure,
- M. Jean-Marie BOULLE, leur gendre et,
- Mme Françoise BOULLE, son épouse, fille de M. et Mme VIARD, et leur fils Arnaud, 6 ans, demeurant au 22, rue Claude Debussy à Gravigny.

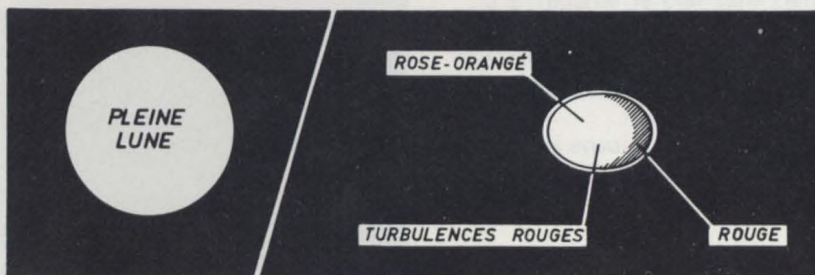
aplatie sur les pôles, de couleur rose orangée avec des turbulences rouges ; l'un des côtés étant un peu plus rouge. L'objet était immobile ; sa grosseur, (voir croquis) était estimée à environ 1/4 de la pleine lune normale.

Après environ 1 minute d'observation, l'objet étant toujours en station fixe, l'épouse de M. VIARD monte en voiture. Son mari lui fait part de son observation insolite. Stupéfaction de Mme VIARD qui s'écrie plusieurs fois : «Tu parles d'une étoile...», «Ça bouge !...» Ce que conteste son mari. «Mais si, ça bouge !...» répète Mme VIARD qui, aussitôt prend le bord du pare-brise et la crête en point de repère.

L'objet montait effectivement, à la verticale, tout doucement. L'aspect, volume et couleur, ne changeait pas. La vitesse ascensionnelle augmenta alors progressivement, puis très rapidement et, sans s'arrêter, vira soudain à angle droit, vers la droite des témoins, donc apparemment vers le sud et ce, à une vitesse fulgurante avant de disparaître de leur vue, définitivement.

Notes personnelles des enquêteurs :

M. et Mme VIARD sont des gens très simples, dignes de foi. Rappelons que M. VIARD est Gardien



Récit de l'observation : (témoignages de M. et Mme VIARD, recueillis à leur domicile à Louviers)

- Il était 22 heures 25 lorsque M. VIARD sortit du pavillon de son gendre pour mettre en marche sa voiture stationnée dans l'allée, à proximité de la maison.

Assis au volant du véhicule, il actionna le démarreur et à cet instant précis, (22 h 25), il aperçut par le pare-brise, (la voiture était garée en direction de l'est) juste au-dessus de la ligne d'horizon formée par la colline boisée, dite «Côte de la Censurière», une boule lumineuse légèrement

de Police Municipale à Louviers ; son témoignage ne peut être mis en cause.

Les témoins ne se sont jamais intéressés au problème ovni, ce qui a provoqué dans leur esprit une multitude de questions.

A noter également que :

- Une ligne à haute tension passe sur la Côte de la Censurière, située à environ 1 km 500 à l'est du lieu de l'observation,
- Que la **Base Aérienne Militaire 105 d'Evreux** est située au sud-est de Gravigny, à environ 4

(suite bas de la p. 24)

au sol **observation** en Morbihan

(voir couverture, 1re page et page 2)

Enquête de Gérard
CHAMPETIER

Digest : Jean-Louis
BROCHARD
(Délégué régional)

Date : Mercredi 11 Janvier 1978

Heure : 4 h 20 du matin

Temps : couvert, pluie

Durée du phénomène : plusieurs secondes

Témoin : M. Patrice EUZENOT (22 ans)

Adresse : Kergouldec 56260 LARMOR-PLAGE

Profession : Boucher

GRAVIGNY Suite de la p. 23

4 kms 500, donc légèrement à droite de l'endroit présumé de stationnement de l'objet, par rapport au lieu d'observation,

- La veille, dans la soirée du Jeudi 17 Août, atterrissait à Miserey, situé à 2 kms à l'est de la B.A. 105, le ballon «Double Eagle 2» des aéroliers américains. Coïncidence ou corrélation ?

COMPLEMENT D'ENQUETE SUR L'OBSERVATION DU 18 AOÛT,

(effectuée auprès de M. et Mme BOULLE, à leur domicile, quelques jours après)

Quelques points de divergence subsistent entre le témoignage de M. VIARD et celui de son gendre, à savoir :

- La trajectoire de l'objet était courbe et ressemblait à un tir de fusée, montant vers le zénith ; plus l'objet montait, plus sa trajectoire semblait s'incurver,
- L'extinction du point lumineux en fin d'ascension faisant penser à une haute altitude prise par l'objet,
- Le changement d'intensité lumineuse lors de la prise de vitesse, «Quand la vitesse augmentait», la luminosité s'intensifiait également».

Selon l'estimation de M. BOULLE, «l'objet devait se trouver au-dessus de la B.A. 105, près des hangars de l'Escadre Maine-Bigorre, soit côté nord-ouest de la base».

RELATION DES EVENEMENTS

Le mercredi matin 11 Janvier 1978, il pleuvait beaucoup et un vent léger soufflait sur la région, et je me rendais comme chaque matin en cyclomoteur à mon travail, dans la zone industrielle des cinq chemins de Guidel.

Je pars toujours aux environs de 4 h, car j'ai 16 kms à parcourir et j'embauche à 4 h 30. Je mets en règle générale 20 à 30 mn à parcourir cette distance, tout dépend des conditions météorologiques.

Ce matin là, je suis parti un peu plus tard en raison de cette pluie diluvienne. Ma mère ne voulait pas me laisser partir sous cette pluie en mobylette. Elle préférerait que mon frère aîné m'accompagne en voiture.

Finalement, il était 4 h 10 - 4 h 15 quand j'ai enfourché ma mobylette et suis parti. Je roulais à 30 km/h en raison de la chaussée rendue glissante par la pluie.

C'est à environ 2 km de la sortie du bourg de Ploemeur, juste avant le croisement de l'aérogare de Lann-Bihoué, et à une distance de cinquante mètres de cette intersection que l'évènement s'est produit. . .



Il distingue soudain une grande lumière sur sa gauche dans un champ derrière un talus. Il poursuit sa route.

C'est là, que j'ai aperçu dans le bas d'un champ se trouvant en bordure de la route, un voyant lumineux de couleur verte, assez grand, qui clignotait rapidement (comme un gros girophage). Cette lumière semblait se trouver à l'intérieur d'un dôme.

Je ne pourrais dire la distance qui me séparait de ce phénomène, en raison de la nuit. Je pense qu'il pouvait y avoir tout au plus une bonne quinzaine de mètres avant l'intersection. . .



- 1) En haut : Emplacement de l'engin au carrefour. A gauche la route menant à l'aéro-club.
- 2) Près du carrefour. En haut le transformateur EDF. Le témoin est toujours à pied et reçoit à ce moment des trombes d'eau froide. Il s'apprête à prendre sa route à droite.

Tout en roulant, je me rapprochais de cette lumière et j'essayais de la regarder dans le détail, mais cette fichue pluie rendait l'observation difficile.

Brusquement mon cyclomoteur s'arrêta ; comme si quelque chose l'empêchait d'aller plus loin . . . comme si une force inconnue me contrôlait.

Je ne comprenais rien ; j'étais très intrigué ; car la poignée de gaz de mon cyclomoteur était à demi compressé . . .

J'étais comme paralysé pendant plusieurs secondes ne pouvant plus regarder le phénomène. . .

Je précise bien, je ne pouvais absolument pas tourner la tête du côté gauche, comme si j'avais une douleur au cou et au cerveau. . . Je m'efforçais de regarder mais sans succès. Jamais je n'avais ressenti cela auparavant.

J'étais toujours sur mon cyclomoteur, immobilisé. Je pus ensuite descendre et essayer de partir de cet endroit ; parce que, à ce moment là, je recevais de véritables trombes d'eau glacée ; comme si une soudaine bourrasque s'était levée . . .

J'ai eu tellement peur, que je me suis empressé de faire quelques mètres me séparant de l'intersection, afin de prendre le chemin à droite, tournant ainsi le dos au phénomène.

Je n'ai pu de ce fait voir le décollage du phénomène ; ni entendre le moindre bruit.

Je suis ensuite redescendu à l'intersection . . .

Tout était normal, comme si rien ne s'était passé à cet endroit. Le coin était calme, il pleuvait toujours.

J'ai regardé le ciel sans rien voir . Mon cyclomoteur était en marche, lumières allumées pour éclairer l'endroit où j'avais aperçu cette lumière clignotante verte, mais plus rien.

Je suis ensuite retourné chez moi ; et sur le chemin du retour, l'idée m'est venue d'aller tout raconter à la Gendarmerie.

Mais, grelottant, et trempé, j'ai préféré aller me changer entièrement car je n'avais plus un poil de sec. J'ai fait le récit de mon observation à mon frère, et lui ait demandé de bien vouloir me conduire à mon travail.

Lorsque nous sommes arrivés au croisement, je lui ai montré l'endroit.

Sur le lieu de travail, ce jour là, j'étais énervé et très fatigué. Vers 13 h, ma mère et mes deux jeunes frères sont venus me chercher en voiture. Je leur ai alors conté mon aventure, et, rendu au croisement en question, nous nous sommes arrêtés afin que je puisse leur indiquer l'endroit. Je me suis alors rendu sur le site présumé d'atterrissage, afin de voir si des traces étaient visibles. Nous sommes restés 10 mn sur place, mais sans succès.

Ma mère a pu à son tour constater que je n'étais pas dans mon état normal.

L'après-midi, je suis allé dormir et me suis réveillé vers 19 h 30. Je suis ensuite descendu à la cuisine pour diner, mais n'ai pu finir mon repas et ai vomi aussitôt... (coup de froid le matin ?).

Pendant les trois ou quatre jours suivants, je n'étais pas en forme, ressentant une certaine fatigue inhabituelle.

Plusieurs personnes de mon entourage ont pu constater ce fait et me l'on dit.

DECLARATION DE MME EUZENOT, MERE DU TEMOIN.

Ce mercredi 11 Janvier, en raison de cette pluie dilluvienne, cela ne me disait rien de le laisser partir en mobylette.

J'aurais pu l'emmener à son travail avec ma voiture malheureusement celle-ci était en réparation et je ne pouvais la récupérer qu'à 8 h 30.

Lorsqu'il est rentré à la maison, il était trempé comme s'il s'était baigné tout habillé. Il était pâle. Il s'est séché et a changé de vêtements.

Son frère qui travaille à la Roche-Bernard l'a ensuite conduit à son travail.

Lorsque je suis allée le chercher à 13 h 30 à son travail, j'ai appris son aventure. Ses collègues de travail le trouvaient très énervé.

Le soir, il a rendu son repas.

Je voyais bien qu'il n'était pas dans son état normal.

Il me disait qu'il se sentait fatigué et qu'il avait mal à la tête.

Les jours qui ont suivi, je trouvais son attitude bizarre.

NOTE DES ENQUETEURS

Lorsque nous sommes allés voir le témoin, soit deux mois après son aventure, notre brève entrevue a tourné court, en raison de l'état d'énerverment du témoin. Il semblait «paniquer» au fur et à mesure qu'il nous contait son aventure. Voyant cela, nous avons préféré revenir un autre jour. Cette seconde visite nous a permis de le trouver beaucoup plus détendu, soit quinze jours après. Avant cet événement, le témoin ne semblait pas s'intéresser particulièrement au phénomène. Comme tout le monde, il avait bien lu ici ou là quelques articles de presse traitant d'observation, mais là s'arrêtait son intérêt.

Il semble que depuis, cet intérêt va grandissant.

Nous avons appris également qu'en 1974, M. Patrice EUZENOT avait aperçu un matin, de nuit, une boule rouge qui se déplaçait en direction de Lorient dans une direction Sud-Nord.

NDLR. Etant donné l'incidence de l'observation sur le témoin, cette enquête dont les détails se limitant à l'audition du témoin et de sa mère nous paraît un peu trop simplifiée. On aurait aimé, par exemple, que l'enquêteur s'informe, et nous en fasse part si dans l'aérogare, situé dans la direction où le phénomène est apparu, il n'existe pas de feux clignotants, où si cette nuit là une voiture en possédant un (ambulance) n'avait pas circulé créant une confusion. Cela en vue d'établir que le traumatisme du témoin pouvait bien avoir été provoqué par un phénomène non identifié et non par une peur irraisonnée. C'est un élément qui fait défaut et son absence est gênante. Peut-être aussi et il n'est pas dit que cela a été fait, il aurait peut-être été nécessaire de voir les lieux à l'heure où le témoin les a vus. Il y a des enquêtes qui méritent d'être approfondies et celle là en est une.

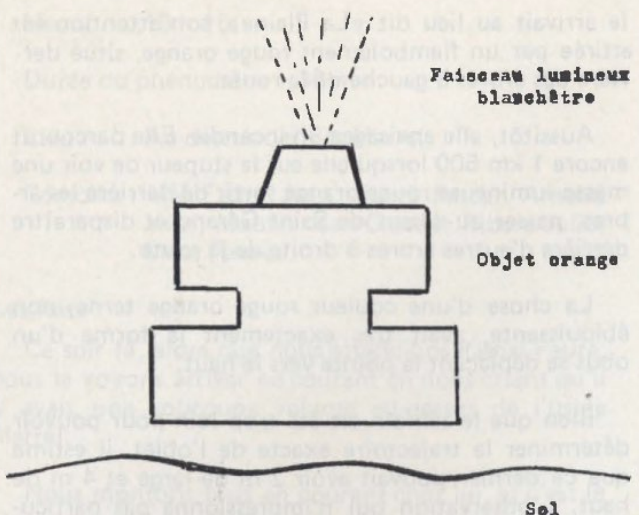
Dans l'Allier Deux enquêtes...

de M. Jardillier

REFERENCES	1 000 00D	150578
DATE	15/05/78	
HEURE	2 h	
LIEU	D 101 entre Montilly et Bagneux (Allier)	
TEMOIN	Melle Jacqueline B. (Anonymat exprimé) 24 ans Enseignante.	

LES FAITS.

Après avoir passé la soirée chez une amie de Montilly, Melle B. reprit la route peu avant deux heures du matin. Au volant de sa R 5, elle arriva au carrefour entre la D 13 et la D 101 à la sortie de l'agglomération, c'est alors qu'elle remarqua à travers son pare-brise, droit devant elle, à une altitude estimée à 300 m, un objet insolite de couleur orange terne ayant tout à fait la taille apparente et la forme d'une demi lune.



CROQUIS de l'objet « Haut comme une maison de 2 étages »

Le dit objet se mit alors à « suivre » le véhicule à des distances différentes étant donné que la taille apparente variait considérablement. Tantôt à droite, tantôt à gauche de la route, la poursuite se prolongea sur 3 km jusqu'au lieu dit Laugère. .

A cet endroit, à 6 ou 700 m à gauche de la route et à une dizaine de mètres d'altitude, Melle B. vit subitement apparaître une boule incandescente orange qui se transforma en une masse de forme étrange. (Voir croquis). Cette transformation s'opéra DU HAUT VERS LE BAS, COMME UN STORE QUE L'ON BAISSERAIT. La base du phénomène touchait alors le sol ou en était très proche.

Tout le paysage se trouva alors éclairé comme en plein jour, l'intérieur du véhicule était lui aussi baigné de lumière. Soudain, semblant jaillir de l'extrémité supérieure de l'objet, un immense faisceau lumineux blanchâtre s'évasant à 30° environ apparut, se perdant dans le ciel où il éclaira quelques nuages épars.

Paniqué, le témoin accéléra manquant de peu de quitter la route dans un virage négocié en catastrophe. Cette panique jointe à la brièveté de l'observation (quelques secondes) fit que le témoin n'eut pas le temps d'enregistrer beaucoup de détails, mais elle se rendit parfaitement compte de l'ENORMITE de la chose, AUSSI HAUTE QU'UNE MAISON DE DEUX ETAGES.

Dès qu'elle arriva au village voisin, Melle B se sentit en sécurité, mais elle n'avait pas hélas observé la disparition du phénomène qui d'ailleurs avait assez rapidement été caché par des arbres et des vallonnements.

Passé Bagneux, en direction de St Léopardin d'Augy où elle habite, Melle B, remarqua encore dans le ciel la présence d'un objet en forme de croissant de lune, d'une couleur orange terne qui évoluait, les pointes, tantôt vers le haut, tantôt vers le bas et qui se mit lui aussi à suivre le véhicule jusqu'à ce que le témoin arrive chez lui.

Vers 2 h 15, Melle B. fut chez elle et réveilla ses parents.

Mme B. trainée par sa fille jusqu'à la fenêtre put assister à une curieuse manifestation céleste. A un moment les nuages parurent s'ouvrir lentement et il en sortit une lumière verte vaporeuse non éblouissante. Puis les nuages se refermèrent. Le phénomène se répéta encore deux fois au Sud Ouest alors que la première fois il avait eu lieu plein Sud. Enfin, quelques secondes plus tard, Mme B. aperçut au Sud Ouest, un objet lumineux-punctuel rouge qui disparut rapidement.

L'ENQUETE.

Elle fut menée le jour même par M. Jardillier qui malgré la « fraîcheur » de l'évènement eut bien du mal à obtenir des précisions de la part du témoin qui dans sa panique avait avant tout pensé à se mettre en sécurité.

Ainsi, il fut impossible de retrouver le lieu exact de l'observation, le témoin étant incapable de le reconnaître sur une portion de route de quelques kilomètres. Un endroit présumé fut déterminé. La campagne y est constituée de champs délimités par des haies avec quelques arbres et taillis. Malgré une longue prospection sur place, il ne fut pas possible de trouver traces suspectes ou d'obtenir dans les domaines voisins un témoignage qui aurait pu apporter confirmation. Les agriculteurs des lieux n'entendirent aucun bruit et ne remarquèrent aucune agitation anormale parmi leur bétail. A l'endroit présumé passe une ligne H T

Durant la courte phase d'observation de l'objet principal au ras du sol, le témoin put enregistrer des faits qui pour lui constituent des « impossibilités » mais qui en fait sont parfaitement connus de ceux qui s'intéressent à l'Ufologie. Ainsi, Melle B. ne comprit pas comment malgré l'intensité de la lumière émise (illuminant toute la campagne), elle put néanmoins observer les contours parfaitement nets de l'objet, impécablement découpés sur le fond noir de la nuit. En outre, Melle B., suite à une question posée par l'enquêteur, confirma, DETAIL ABSURDE POUR ELLE, que la lumière émise ne provoquait aucune ombre. Nous ne croyons pas utile de rappeler les dizaines de cas où de tels phénomènes furent observés.

COMMENTAIRES DU DELEGUE REGIONAL.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette observation qui constitue un véritable festival de phénomènes « para-lumineux ». Nous n'y reviendrons pas, ayant déjà eu l'occasion de traiter le sujet à plusieurs reprises.

Nous voudrions simplement apporter un élément troublant dont M. Jardillier ne pouvait pas avoir connaissance. Dans l'Allier, la quasi totalité des atterrissages sont rigoureusement alignés (sur une droite d'ailleurs pratiquement parallèle à BAVIC) or, ce qui est somme toute assez remarquable, c'est que cette ligne d'atterrissages coupe très exactement la D 101 dans la portion où Melle B. fit son observation. Quel dommage que le témoin n'ait pas pu préciser.

REFERENCES 1 000 000 170678
DATE 28/05/1978
HEURE 2 h
LIEU D 32 en direction de Saint Gérard de Vaux La Plaine
TEMOIN Melle Huguette M. 22 ans (Anonymat exprimé)

LES FAITS.

Melle Huguette M. rentrait seule d'un bal. Elle quitta la N 7 et engagea son véhicule à droite sur la D 32 en direction de son domicile à Saint Gérard de Vaux. Après avoir roulé quelques minutes, alors qu'elle

le arrivait au lieu dit « La Plaine », son attention fut attirée par un flamboiement rouge orange, situé derrière des arbres à gauche de la route.

Aussitôt, elle envisagea un incendie. Elle parcourut encore 1 km 500 lorsqu'elle eut la stupeur de voir une masse lumineuse rouge orange sortir de derrière les arbres, passer au-dessus de Saint Gérard et disparaître derrière d'autres arbres à droite de la route.

La chose d'une couleur rouge orange terne, non éblouissante, avait très exactement la forme d'un obus se déplaçant la pointe vers le haut.

Bien que le témoin ait été trop loin pour pouvoir déterminer la trajectoire exacte de l'objet, il estima que ce dernier pouvait avoir 2 m de large et 4 m de haut. L'observation qui n'impressionna pas particulièrement le témoin, dura environ deux minutes.

Une enquête Deux récits d'observations

DANS LA CREUSE

REFERENCES 3 000 00D 169978 ..
GROUPE 03100
DATE 14/09/1978
HEURE 5 h 54
LIEU Chanon (Creuse)
TEMOIN Monsieur Caussanel Claude
34 Beau Rivage Lavault
Sainte Anne 03310 NERIS

LES FAITS.

Le témoin et son camarade effectuaient la remorque du train WP65439 sur la ligne Montluçon Guéret. Près de Lavaufranche, ils notèrent le passage à basse altitude d'un objet lumineux ponctuel qui ne leur parut pas être un avion.

En arrivant à proximité de l'avertissement de la gare de Chanon, ils observèrent sur leur gauche ce qu'ils prirent d'abord pour un lampadaire nouvellement installé. D'une forme hémisphérique sombre s'échappait une lueur blanchâtre partagée en deux faisceaux, l'un dirigé vers le bas, l'autre sensiblement à l'horizontal et cela ressemblait tout à fait à la parabole d'un lampadaire vu de derrière. L'objet sombre qui émettait la lumière était immobile et avait un dia-

mètre apparent d'environ la moitié de celui de la pleine lune. Le conducteur « étouffa » sa machine pour mieux entendre, mais aucun bruit ne fut perçu. L'observation se poursuivit durant toute la ligne droite qui monte à Chanon (2 km). Puis brusquement, la luminosité émise par la coupole sombre (plus noire que la nuit) sembla s'en détacher et se transforma en une sorte de brouillard elliptique à l'intérieur duquel le phénomène disparut. L'observation totale avait duré 6 mn.

COMMENTAIRES.

Ce rapport a été effectué à partir d'une lettre et d'un coup de téléphone du principal témoin qui ne se serait pas manifesté si son camarade n'avait pas observé la même chose que lui.

Pour que l'objet ait été pris tout d'abord pour un lampadaire, il fallait qu'il se trouve très bas sur l'horizon (précision que le témoin ne put donner). Comme il paraissait aussi assez proche, à quelques kilomètres maximum), il est possible d'estimer que l'objet se tenait à l'aplomb de Bord Saint Georges.

AU-DESSUS DE RIVE-DE-GIER (Loire).

transmis par M. Jean-Claude MOULIN

1) Première observation :

Première phase :

Date : Mercredi 6/10/76.

Heure : 19 h 15.

Durée du phénomène : 30 mn

Lieu : Au-dessus des Ets Marrel.

Témoins : MM Faure Jean, Faure Pascal, Arnaud Yves, Moulin Jean-Claude, Ribera Julio, Mme Faure.

Les faits :

Ce soir là, alors que nous attendions Pascal Faure, nous le voyons arriver en courant en nous criant qu'il y avait une soucoupe volante au-dessus de l'usine Marrel.

Nous montons tous en courant chez lui, et c'est là que nous distinguons une lueur rouge qui monte, descend, tourne à droite, à gauche, et tout ceci à une assez grande vitesse. Elle s'immobilise, passe au bleu et devient blanche. Elle reste immobile environ 5 mn, devient incroyablement lumineuse et part en direction de l'Est. Un fait est à retenir. MM. Faure Pascal et Faure Jean ont vu avant que nous arrivions une sorte de rayon blanc qui était sorti de l'objet avec quelque chose de noir qui montait et descendait à l'intérieur. La première réflexion que m'a faite M. Pascal Faure est :

- «On aurait dit une sorte d'échelle avec quelqu'un qui se déplaçait à l'intérieur !»

SEINE ET MARNE

Date et Heure : Dernier Vendredi Août 1975, 20 h 30
20 h 45.

Lieu : N 5 Bis, Hauteur du croisement avec la
D 48

Témoins : Z. (M.S, J-C-S.)

Les faits :

Nous roulions, venant de Combs-la-Ville (77) sur la D 48, pour nous diriger vers Melun ; nous, mon frère et moi. Mon frère qui ne conduisait pas me signala ceci :

- Regarde comme la lune est grosse ce soir.

Comme j'étais au volant, je ne la vis pas de suite. Arrivé au croisement de la 5 Bis, nous vîmes ce que l'on peut appeler un OVNI. Cela ressemblait à une coupure d'hélicoptère devant, derrière nous vîmes un feu rouge. La fin de l'objet était floue. Disons qu'il y avait une cassure, un trou noir entre la coupole devant et le feu rouge fixe arrière. La coupole émettait une lumière jaune-blanche (ce qui nous l'avait fait prendre quelque 100 mètres avant pour la lune). Elle émettait une lumière bizarre, pas comme les voitures où il existe un certain angle de luminosité.

Là, c'était une lumière qui émettait à 130° sans angle mort. L'objet mesurait environ 4 ou 5 fois la longueur d'une voiture. Il venait probablement de Melun, en tout cas, il suivait parallèlement la route bordée d'arbres à cet endroit. Il se tenait à environ 20 ou 30 mètres du sol. Nous l'avons observé de la voiture, puis nous sommes descendus. Nous l'avons regardé. Il était presque à l'aplomb de nous. Il évoluait en silence. Une voiture passa, ralentit, nous doubla, et ne s'arrêta pas.

Nous l'avons contemplé ainsi pendant près de 10 mn. Il «volait» à faible vitesse.

N'ayant aucun appareil photo sous la main, nous sommes repartis quelque 15 ou 20 mn après, en nous souciant plus de l'objet qui continuait à avancer doucement. Il a été établi un P.V. de gendarmerie.

Michel SOUGUES

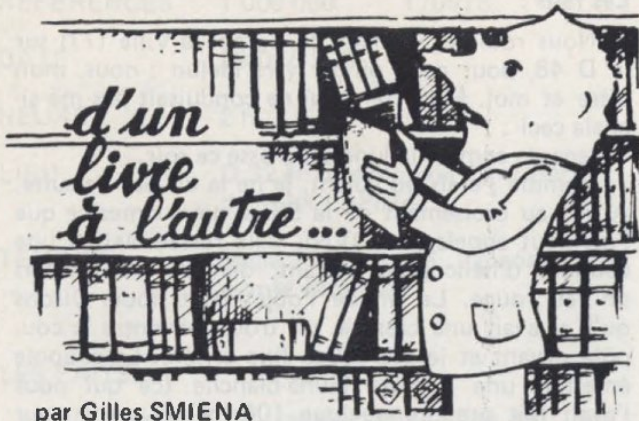
NOTRE LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

**NOUS DEMANDONS A CEUX QUI NOUS
ENVOIENT DES TEXTES, QUI SONT DES
REPONSES A TEL ARTICLE OU ETUDE,
DE SE LIMITER A MOINS D'UNE PAGE
DACTYLOGRAPHIEE ; CECI AFIN DE
POUVOIR LES PUBLIER LE CAS
ECHEANT.**



JEAN BASTIDE - «LA MEMOIRE DES OVNI».
éditions Mercure de France mai 1978, 270 pages.

L'auteur est un jeune érudit méridional d'Aix en Provence, connu des milieux ufologiques pour sa collaboration à plusieurs revues. Sa connaissance très poussée des textes anciens, folkloriques et surtout mythologiques, l'a conduit à faire de très nombreux rapprochements et de curieuses remarques entre les détails donnés par les anciens textes et nos modernes ovnis. Ses recoupements sont parfois très judicieux, mais aussi déconcertants et parfois si exagérés qu'ils deviennent ridicules et desservent la cause qu'ils prétendent servir... car à trop vouloir prouver, on finit par ne plus rien prouver. C'est pourquoi, autant on admire son érudition et ses affinités pour la culture grecque antique, autant on regrette sa «soucoupomanie» qui lui fait voir partout des rapprochements possibles ; voyons cela de plus près.

L'idée de base du livre est bonne et procède d'une vue juste des problèmes posés par les soucoupes volantes ; les divers aspects caractéristiques du phénomène sont successivement passés en revue, par exemple les cas d'enlèvement ou d'amnésie, les problèmes de la propulsion des ovnis ou celui de la contraction du temps, ceux de l'invisibilité des ovnis ou des humanoïdes, de même que le véritable casse tête qu'est la question du non contact entre eux et nous. Mais la méthode employée est critiquable car l'auteur explique peu et se retranche derrière une multitude d'exemples à tel point que le livre tourné rapidement au catalogue de cas dont la valeur n'est pas toujours bien mise en relief. Dans ce cas, accumuler les exemples ne les transformera pas en preuves et ne suffira pas à nous convaincre et il ne sert à rien de commencer les chapitres par la benoîte petite formule : «Nous venons de constater que..., nous allons maintenant prendre conscience que...» Hélas, non ! S'il était aussi facile de nous convaincre, il y a belle lurette qu'il n'y aurait plus de problème ovni, alors que les ufologues ont l'impression de s'y enliser toujours plus profondément comme dans des sables mouvants.

On peut aussi regretter le titre abusif et publicitaire de l'ouvrage dont on ne saisit pas les rapports avec le contenu du livre, mais il faut savoir que ce titre allècheur a été imposé à l'auteur par un éditeur

plus soucieux de rentabilité que de vérité, ce qui est trop souvent le cas, nous en connaissons de nombreux exemples.

Prenons maintenant quelques exemples, au hasard, des bonnes et des moins bonnes remarques.

Une des observations les plus judicieuses et les plus valables est exposée aux pages 29 à 31 du livre, lorsque l'auteur nous apprend (ou nous rappelle) que l'Illiade et l'Odyssée, texte classique entre tous et dont nul ne contestera l'intérêt, fourmille de citations précises où les dieux et les déesses se rendent invisibles des humains en s'enveloppant d'une «nuée» tandis qu'ils interviennent dans les affaires des hommes. En trois pages, il nous en donne plus de 25 exemples précis. Ces disparitions mystérieuses furent pendant des siècles expliquées par les exégètes comme une «fiction poétique», c'est-à-dire une formule commode sans aucune base réelle, et cela d'autant plus que chacun savait que les dieux de la mythologie n'existent pas ! Cette fiction poétique fut ainsi enseignée à tous les élèves du monde, tout comme l'était celle de la ville de Troie et des palais crétois... avant que Schliemann et Evans n'en retrouvent les ruines. Ce jour là, il a bien fallu admettre qu'elles avaient été une réalité. Il est donc permis aujourd'hui d'aller plus loin et de se demander si une telle insistance à parler de l'intervention des «dieux» et de leur «escamotage» ne correspond pas plutôt à une expérience vécue et à une «technique» incomprise et restée oubliée depuis lors, mais que nous commençons à deviner, car nous voyons les ovnis reproduire ce mécanisme sous nos yeux.

A l'opposé, d'autres exemples feront sourire car le rapport entrevu semble bien relever de l'exagération ou d'un simple jeu de l'esprit à moins que ce ne soit d'une simple manie ; assimiler les perches utilisées par le héros mythique Gilgamesh ou les rames du non moins légendaire passeur Hagen avec les sauts successifs observés dans la marche céleste des ovnis actuels et y voir, en plus, un cas de propulsion quantique des véhicules spatiaux est au mieux une extra-polation sans consistance apparente. De même assimiler l'épée des anciens Hittites dont la poignée est en forme de tête coiffée d'une tiare à une représentation symbolique d'un ovni discoïdal auréolé d'une couche d'air ionisé, la lame de l'épée correspondant pour sa part à la flamme de l'ovni dans l'espace... relève plus du jeu intellectuel que de la recherche sérieuse ; le lecteur doué de bon sens y verra à juste titre un débordement d'imagination.

Par contre, assimiler les bourgeois de Calais, bien réels et historiques à un symbole possible des diverses positions d'une soucoupe volante dans l'espace a de quoi inquiéter... même si l'on admet une certaine conception symbolique de l'histoire. De même lorsque l'auteur voit dans la double hache crétoise, le «labrys» pour être précis, la vision de deux ovnis basculés à 90 degrés ou encore une représentation du champs ionisé qui entoure les soucoupes volantes... Cela est permis et déconsidère l'ufologie. Il est vrai que d'autres, et non des moindres, ne se prient pas de voir des ovnis sur toutes les parois des ca-

vernes préhistoriques, là où nos prédécesseurs du début du siècle authentifiaient sans rire dans les mêmes dessins des symboles phalliques ! Autres temps, autres mœurs ! mais quand même, nous faire prendre maintenant des vessies pour des lanternes n'est pas à l'avantage de l'ufologie, disons le.

Ces quelques exemples extrêmes et regrettables sont rares et ne doivent en aucun cas nous faire oublier l'intérêt de l'ensemble du livre qui reste une recherche sérieuse et très valable. En conclusion, nous dirons qu'il s'agit d'un ouvrage de réflexions personnelles souvent pertinentes qui représente probablement un travail de pionnier et qu'il est intéressant à lire à petites doses surtout par les

amateurs de folklore et de mythologie, mais qu'il ne se présente pas comme un ouvrage de base de l'ufologie.

(1) NB Nous rappelons que selon les auteurs, le mot *ovni* est écrit au pluriel avec un «s» ou sans «s» ; dans le premier cas, il est considéré comme un simple nom commun et s'accorde, dans le second cas, il est considéré comme un sigle et reste invariable... on peut choisir car la langue française est une langue vivante qui s'adapte et évolue ; mais les auteurs, comme les ufologues évoluent plus ou moins rapidement ; sachons en tenir compte.



Courrier

LE NAUFRAGE DU GEPAN

Par J.F. GILLE

Docteur ès sciences

chargé de Recherche au C.N.R.S.

Il nous a été donné de participer, le 12 septembre dernier, à la Réunion de «Formation des Groupes Privés pour l'étude du phénomène OVNI» organisée par le GEPAN (1). Cette réunion se tenait à Toulouse, au Centre National d'Etudes Spatiales, et était essentiellement animée par M. Claude Poher. Nous y étions venus sans illusions, en compagnie de deux amis de l'A.d.E.P.S. (2), présentant que rien de bon ne se préparait là-bas pour l'ufologie. Mais le triste spectacle auquel nous assistâmes outrepassa de loin nos pronostics les plus pessimistes. Durant sept heures d'horloge le discours qui nous fut tenu fut le suivant : «Nous avons le Savoir - parce que nous sommes des scientifiques professionnels. Vous autres, les «privés» (3), vous n'avez pas la qualification voulue ; l'auriez vous - par un hasard extrême - nous ne pourrions pas en tenir compte, car, justement, vous n'avez l'étiquette de Scientifiques Professionnels. D'autre part, dans le cas des enquêtes concernant les OVNI, ce qui serait utile n'est pas vraiment de notre compétence. Et puis, nous n'avons guère de temps. Enfin, nous avons choisi de nous restreindre aux frontières de l'hexagone et de n'utiliser comme seules sources d'information que les rapports de gendarmerie...»

Revenons sur quelques points de cette affligeante palinodie que nous avons tenté de résumer. D'abord, le dernier. Cette filière utilisant la gendarmerie comme unique source d'information ufologique appelle quelques commentaires. On nous a projeté un organigramme montrant l'articulation du GEPAN avec la Gendarmerie Nationale. Un rapport d'OVNI, un témoignage, remontait la hiérarchie entière de la Gendarmerie pour aboutir à Paris à une instance intérieure à la Gendarmerie, instance susceptible de le ventiler ensuite ou non au GEPAN. Cela nous laisse à penser que, précisément, les cas les plus intéressants, les plus flagrants, ceux dont l'indice d'étrangeté-probabilité est élevé, ceux-là ne sont pas répercutés au GEPAN mais à des groupements beaucoup plus discrets. Qu'on se rappelle simplement l'intervention - très rapide celle-là (4) - de services «non identifiés» lors des affaires de Quarouble en 1954 et de Valensole en 1965. Se reposer sur la Gendarmerie en matière de rapports d'OVNI reviendrait, pour des amateurs de champignons, à confier aux Garde-chasses le soin exclusif de repérer

et de transmettre aux dits amateurs les emplacements des espèces convoitées, le tout bénévolement et en plus de travail obligé, bien entendu.

Les membres permanents de l'équipe du GEPAN - les attachés scientifiques - ne consacrent à l'étude des OVNI que 10 % de leur temps de travail. Nous avons discuté avec certains d'entre eux - fort sympathiques au demeurant - qui nous ont candidement confié qu'ils ne connaissaient rien à l'ufologie il y a un an à peine. Ainsi on a repris le principe de la Commission Condon : n'utiliser que des chercheurs qui ne s'étaient jamais intéressés au problème. Qu'il nous soit permis de rappeler qu'en toute autre matière (que l'ufologie) on n'applique jamais ce principe. Les chercheurs sont en général choisis de préférence parmi les individus les plus concernés et les plus informés de leur discipline. Cet amateurisme de fait renvoie à la question des crédits dont dispose le GEPAN. Aspect des choses qui fut peu évoqué. Ils sont, selon toute vraisemblance, pratiquement inexistantes.

Toutes indications qui montrent à l'évidence que le GEPAN n'est qu'un organisme de relations publiques, que la véritable recherche sur les ONVIs se joue en dehors de lui. Organisme de relations publiques, nous n'en voulons pour preuve que le choix des invités à cette réunion. Les délégués des associations privées, dans leur quasi totalité, n'étaient pas des scientifiques professionnels. Ils étaient, d'une part, valorisés par l'invitation, de caractère officiel, dans le cadre du C.N.E.S. Nous avons vu tel délégué se faire photographier fièrement devant le portail où se détache en lettres dorées un «CENTRE D'ETUDES SPATIALES» du plus bel effet. D'autre part, ils se trouvaient ainsi dans une attitude de révérence. Nous n'avons pas été seuls à ressentir qu'on nous faisait la classe pendant toute cette journée : une seule heure de discussion libre était prévue.

Nous retirons de tout cela l'impression d'avoir assisté à une entreprise de découragement, de démobilisation. C'est l'essentiel du rôle d'une officine de relations publiques telle que le GEPAN. En haut lieu, on ne se fait aucune illusion : on sait. Mais, comme les extra-terrestres ont la bonté (?) de ne pas intervenir massivement pour le moment, cela permet aux gouvernements de faire comme si de rien n'était. Avec de temps en temps une toute petite initiative du genre «GEPAN» pour laisser filer la vapeur, pour défouler - ce qui, mais ceci est une autre histoire, rappelle certaines grèves organisées par les syndicats. On s'agit un peu, on brandit des sigles ronflants, on clame : «Ne vous occupez plus de rien ! Nous, les capables, nous allons prendre l'affaire en mains.» Or, il n'est rien, nous l'avons vu. Nous voyons des hommes s'affirmer comme seuls détenteurs du savoir et, tout de suite après, se réfugier derrière l'ignorance. Un tel mépris du public suggère quelques remarques. Si plusieurs «attachés scientifiques» sont venus à la tribune et si M. Poher a fait face en personne à ses responsabilités lors de cette réunion, il n'en est pas de même des membres du fameux «Conseil des Sages», du Comité Scientifique, qui sont restés dans le plus strict anonymat. A la sauvette, en fin de séance, on nous montra une diapo où figurait les noms des attachés scientifiques. Le courage n'est pas la chose du monde la mieux partagée parmi les scientifiques. Certes, il existe des

exceptions, nous en avons rencontrées. Formons des vœux pour que tous n'attendent pas le Prix Nobel pour oser parler haut et fort.

M. Poher annonçait, en terminant, sa démission. Aucun successeur n'était désigné, aucun projet n'était avancé. Tout s'abîmait dans l'approximatif et la déception sciemment organisée. Ce qui aurait pu être un baptême solennel se révélait un enterrement honteux et quasi clandestin.

Nous apprenions, par le « Figaro Magazine » du 14 Octobre que « les vrais phénomènes sont rares. Au GEPAN nous avons peu de bons dossiers à nous mettre sous la dent. Il est probable que si d'ici deux ans la situation n'évolue pas - et il y a peu de chances pour qu'elle évolue, le GEPAN disparaîtra ». On nous signale dans le même article que M. Poher s'apprête à faire le tour du monde par la voie maritime. Souhaitons donc à l'ex-directeur du GEPAN de s'embarquer désormais sur de meilleurs bateaux !

Boulogne-Billancourt,
le 19 novembre 1978.

Références :

- (1) Groupe (ou Groupement) d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux. Non identifiés, créé le 1.05.77.
- (2) Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux.
- (3) Ce mot, qui rappelle plaisamment le travail de détective de l'ufologie, était employé dans la salle.
- (4) On nous conta, avec une grande ingénuité et un brin d'humour, une affaire comportant des traces (rencontre rapprochée du deuxième type) où le GEPAN parvint sur les lieux... quinze jours après les événements !

REPONSE A M. GILLE

Au lieu de se réjouir en tant qu'ufologue, et d'être satisfait qu'une communauté de scientifiques ait le courage et le mérite de s'occuper officiellement des OVNI, et de retenir de cette réunion au CNES les retombées positives évidentes dont j'ai entretenu nos lecteurs, M. Gille veut utiliser LDLN pour faire part au plus grand nombre de ses états d'âme, et de la façon dont il a reçu personnellement le message du GEPAN.

Je persiste à croire que l'éducation scientifique sert à quelque chose, que « l'étiquette » d'une formation à une certaine signification, sans quoi M. Gille aurait dû s'abstenir d'utiliser la sienne pour publier son article. Etiquette ou pas, elle n'ajoute d'ailleurs rien à la valeur de son écrit.

Peut-être est-il un enquêteur ufologique chevronné, en possession de tous les instruments scientifiques nécessaires pour l'établissement d'un rapport qui puisse résister à la critique scientifique, peut-être, je ne sais, a-t-il déjà eu l'occasion de procéder à une de ces enquêtes qui font date en ufologie, mais il faut bien reconnaître que ce n'est pas le cas de l'immense majorité des délégations assistant à cette réunion, ni des enquêtes qui sont publiées en France, et ailleurs dans le monde.

Tous ceux qui assistaient à cette réunion ne pouvaient pas être docteur es-Science, chargé de recherches au CNRS, et le GEPAN a eu le mérite d'essayer d'adapter ses propos à la formation des participants, se plaçant sur le plan pratique, décrivant les méthodes et les instruments qu'il est appelé à utiliser sur le terrain. Peut-être que si le GEPAN avait organisé une journée d'information auprès de scientifiques, les propos eussent-ils été différents, plus relevés, en harmonie avec les connaissances de ceux à qui il s'adresserait.

M. Gille a vu là une sorte de mépris pour les « privés », alors que le GEPAN a dit en séance qu'il envisageait, pour les « privés » de créer des stages de formation d'enquêteurs. Est-ce du mépris, ou bien le désir d'étendre la connaissance au plus grand nombre ?

Critique sur la compétence des membres du GEPAN. Tout le monde sait que l'ufologie n'est pas une science qui s'enseigne, et ipso-facto, il n'existe pas de chercheurs ayant une formation officielle, par une « étiquette ». Il existe seulement des chercheurs autodidactes, ayant étudié le phénomène, qui connaissent sa complexité, au courant des situations auxquelles ils peuvent être amenés à être confrontés sur place, et en cela M. Poher, créateur du GEPAN, était parfaitement qualifié pour éduquer son équipe qui, au demeurant, apprend son métier sur le « tas ».

Contrairement aux dires de M. Gille le GEPAN n'a pas choisi ses invités. Tout le monde sait qu'il a invité les groupes privés qu'il connaissait à envoyer une délégation de leur choix pour assister à sa conférence. Je suppose que chaque groupe a choisi les plus méritants, ceux qui ont réalisé les meilleures enquêtes. Si pour le plus grand nombre il s'agissait de « sans grade », M. Gille aurait tort de leur attribuer gratuitement des sentiments des « révérence », de leur dénier tout sens critique, méritant par là le même reproche qu'il fait au GEPAN. Il ironise à propos d'un délégué se faisant photographe devant le portail du CNES. Sans doute M. Gille est-il blasé. Mais c'est un sentiment bien humain que d'emporter un souvenir de cette réunion, tout comme celui du touriste de passage à Paris se faisant photographier devant la tour Eiffel. Je ne vois pas là l'occasion de se moquer. Le CNES est un prestigieux organisme, recevant du monde entier des visiteurs prestigieux, je suppose que plus d'un emporte aussi quelques photos de sa visite.

Autre erreur de M. Gille à propos de la Gendarmerie. J'ai déjà eu l'occasion de dire que les brigades établissent leur rapport en 7 exemplaires dont un va au siège à Paris. Ce n'est pas Paris qui décide si le rapport doit ou non être transmis au GEPAN. En pratique, dans la réalité, les brigades avisent directement et immédiatement le GEPAN, avant même d'avoir établi leur rapport, des observations intéressantes où elles ont été amenées à intervenir.

Il pense à tort, et voudrait le faire croire, avec le poids qu'il attache à son étiquette, que la Gendarmerie Nationale nourrit de noirs desseins en gardant « top secret » des faits dont l'indice d'étrangeté-probabilité serait le plus élevé. C'est là de la pure médisance et une contre-vérité. C'est triste de la part d'un scientifique.

M. Gille parlant du comité scientifique a oublié de mentionner que c'est son directeur, qui est aussi le directeur du CNES, qui a pris la parole au cours de cette réunion, et au nom du comité... Que voulait-il de plus ?

Conclure par « un enterrement honteux et clandestin » cela me fait l'effet de prendre ses désirs pour des réalités. M. Poher a bien le droit, comme tout un chacun, s'il en a la possibilité, de prendre des vacances de longue durée. Qui n'a pas rêvé un jour de faire le tour du monde ! Il laisse en place une équipe, avec ses structures, et j'espère que très bientôt j'aurais l'occasion de pouvoir faire état d'une initiative en cours qui va tendre à élargir encore le domaine de l'observation scientifique en le mettant à la portée de tous.

Personnellement, je me réjouis qu'un groupe de scientifique ait eu le courage de manifester son opinion, face à une communauté scientifique non encore acquise à la réalité du phénomène, et qu'il consacre 10 % de son temps pour apporter la preuve irréfutable de l'existence d'un phénomène. Il n'y a pas à s'étonner que les « cas parfaits » soient rares, connaissant le caractère fugitif et imprévu des manifestations du phénomène. Le ton de M. GILLE est d'un pessimisme qui me paraît bien prématuré et tendancieux.

F. LAGARDE

7.12.78

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 15 JANVIER 1979. LA FOUILLEE (Finistère)

Vers 21 h M. et Mme Le Cam et d'autres personnes ont suivi dans le ciel les évolutions d'une boule lumineuse se déplaçant lentement. L'objet émettait des rayons multicolores, et semblait doté d'un mouvement giratoire. L'observation dura 20 mn, avant que l'objet prenne de l'altitude.

(«Ouest France» du 17/1/79)

LE 16 JANVIER 1979. CAHORS. (Lot)

Vers 6 h près de Cahors, un homme a vu une grosse boule blanche et silencieuse entourée d'un halo de lumière qui semblait masquer une masse en acier. L'observation dura près d'une heure.

(«Dépêche du midi» du 17/1/79)

MI JANVIER 1979. LORETO (Argentine)

A 1100 Km au Nord de Buenos Aires, à Loreto, 2 «extra-terrestres» venus à bord d'un OVNI ont maintenu un enfant de 11 ans immobile sans lui faire de mal, pendant un moment. Ils étaient vêtus d'une tenue couleur aluminium. Au moment de l'atterrissage une lumière fut émise. La population affirme qu'une panne électrique a eu lieu au moment de l'observation.

(«Neite République des Pyrénées» du 16/1/79)

LE 19 JANVIER 1979. ROY BOISSY (Oise)

Vers 18 h 30, M. et Mme Boudet, ont vu à environ 50 cm du sol, un objet muni de 2 phares éblouissants. Soudain l'objet fit demi-tour, éteignant ses phares pour prendre la direction de l'Est avec une lumière clignotante.

(«Le Courrier Picard» du 22/1/79)

LE 24 JANVIER 1979. POULDERGAT. (Finistère)

Vers 7 h du matin, un meunier retraité de Pouldergat, a vu dans le ciel un objet volumineux de couleur orange, se déplacer lentement. L'objet, de forme ovoïde prit une couleur rouge vif et disparut après plusieurs minutes d'observation.

(«Télégramme de Brest et de L'Ouest» du 30/1/79)

LE 24 JANVIER 1979. MAUBEUGE (Nord)

Vers 20 h, 2 personnes auraient observé durant 15 mn un objet rouge lumineux, qui suivait une trajectoire très irrégulière.

(«Voi du Nord» du 4/2/79)

LE 28 JANVIER 1979. POUILLAN SUR MER. (Finistère)

Entre 20 h 30 et 21 h 00, M.E. Lambert et d'autres personnes ont vu à l'Ouest, un objet partir du sol comme un éclair. C'était un point lumineux comme une noix d'un rouge vif, entouré d'un halo bleuté, qui se déplaçait et clignotait.

(«Télégramme de Brest et de l'Ouest» du 30/1/79)

LE 4 FEVRIER 1979. MONTPELLIER (Hérault)

Vers 5 h du matin, un photographe, Paul Pansanel, a observé durant 1/2 h, une sphère lumineuse, et volumineuse se déplaçant au-dessus des quartiers sud de Montpellier. Le témoin a pu prendre une photo.

(«Midi Libre» du 5/2/79)

LE 7 FEVRIER 1979. ETAT DE PERNAMBOUC. (Brésil)

A 2600 km au Nord de Rio de Janeiro, un fermier, Geraldo Cordeiro Nunes, a vu d'étranges robots munis «d'antennes, de bras et de jambes carrés, de couleur verdâtre» et mesurant 3 m, sortir d'une grotte.

(«France Soir» du 7/2/79)

LE 18 FEVRIER 1979. ENTRAYGUES (Aveyron)

Vers 2 : 30 du matin M.X en ramenant un copain chez lui, à Mur de Barrez, fut surpris par le jaillissement d'un trait de flammes sur le capot de sa voiture. Vérification faite que tout fonctionnait normalement dans le moteur de la voiture, le témoin poursuivit sa route. Au retour, après avoir dépassé le lieu de l'incident précédent, le témoin vit vers le lac de Couesque, une grande tâche de lumière, immobile, d'une centaine de M2. Poursuivant sa route à travers un bois, le témoin pouvait voir comme des paquets, des colonnes de brouillard monter du lac. En arrivant à Couesque, le témoin sentit soudain comme une sorte de paralysie dans son épaule gauche, et eut le sentiment qu'il allait perdre connaissance ; c'est alors que dans le rétroviseur, il aperçut à la hauteur de sa voiture et à 30 pas derrière un disque plat de d'un diamètre d'1, 50 m environ de couleur rouge-blanc, muni en son milieu d'un anneau marron. Le témoin effrayé continua sa route en zigzaguant. Aucune trace ne fut retrouvée, ni sur la voiture, ni sur le témoin, qui se sentit pendant 5 jours dans une grande forme physique. Cette observation se déroula en même temps que des baisses de tension inexplicables eurent lieu dans la centrale électrique de Lardit, à 2 Km environ d'Entraygues.

(«Centre Presse» du 6/3/79)

LE 24 FEVRIER 1979. ST JULIEN EN ST ALBAN. (Ardèche)

Vers 18 h plusieurs personnes ont vu 2 faisceaux lumineux descendre vers le sol avec une lueur bleuâtre très intensive. En quelques secondes les 2 faisceaux disparurent en s'engouffrant entre 2 montagnes. Après 30 mn, un début d'incendie s'est déclaré dans la garrigue.

(«Dauphiné libéré» du 26/2/79)

LE 6 MARS 1979. AIX EN PROVENCE (Bouches du Rhône)

Vers 1 h 30 du matin, Mme France Martin Rey, se dirigeant vers Arles en voiture a vu un énorme croissant lumineux, qui prit la forme d'un cône avant de s'éloigner à grande vitesse. La radio de la voiture fut perturbée.

De même près de Gréasque, le 14/2/79 M. Sanchez a vu un gros objet lumineux à hauteur des arbres qui se transforma en boule verte.

(Presse de la Manche du 8/3/79)

DANS LA NUIT DU 8 AU 9 MARS 1979. NIMES (Gard)

En circulant en voiture, 4 personnes ont vu dans le ciel un objet lumineux ayant la forme de 2 assiettes retournées l'une sur l'autre. L'objet demeura immobile quelques instants avant de disparaître brusquement.

(«La dépêche» du 10/3/79)

DEBUT MARS 1979. ARCHIPEL DES CANARIES

De divers points de l'île de la Grande Canarie et de celle de Ténérife, de nombreuses personnes ont pu voir un objet très lumineux situé à haute altitude durant 10 mn. L'objet fut détecté par le service de contrôle de la zone aérienne des Canaries, il disparut dans un halo rose.

(«L'Union» du 9/3/79)

LE 12 MARS 1979. CHALON SUR SAONE (Saone et Loire)

Vers 18 h un habitant de Chalon, a vu de sa fenêtre une quinzaine de points lumineux qui évoluaient dans le ciel de façon très organisée. Le phénomène disparut derrière des nuages puis réapparut au bout d'1 mn. L'observation dura 5 mn.

(«le courrier de Saone et Loire» du 13/3/79)

LE 18 MARS 1979. GUIPAVAS. (Finistère)

Vers 21 h 14 Mme N. Riffaut a vu un objet lumineux en forme de fusée, au-dessus de la voie express Brest-Morlaix. Une demi-heure plus tard sur le chemin du retour de Brest, l'objet se trouvait toujours au même endroit, immobile à 2 ou 3 m au-dessus de la voiture du témoin. Il avait la forme d'un grillage volant gris sombre, avec un contour géométrique en forme de carré.

(presse du 21/3/79)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGON

A CEUX QUI NOUS ECRIVENT ...

Le Siège de LDLN reçoit un courrier très abondant, auquel il est malaisé de faire face.

Dans vos lettres, nous vous demandons d'être bref, concis (sauf s'il s'agit de rapports d'observations) merci !

NUMEROS ENCORE DISPONIBLES

Nous pouvons remettre, sur simple demande une liste complète de nos diverses publications qui ne sont pas encore épuisées.
(timbre-réponse S.V.P.)

**Collaborez au réseau de
détection magnétique...**

**un détecteur
vous le permet...**

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) 175,00 F.

Prix en Kit (sans coffret) 141,00 F.

Règlement à la commande : port et emballage : 12,00 F.

Envoi contre-remboursement : ajouter 7,00 F.

Adressez vos commandes à : **RADIO M. J.**
19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

NOTE IMPORTANTE POUR LES ENQUETEURS

Nous signalons que :

1/ **LES CAS D'ORDRE SECONDAIRE**, doivent faire l'objet de condensés, selon les directives parues dans le n° 171, et adressés à Mme Gueudelot 133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT DE MARSAN, qui dirige le Service des Archives et fournit d'innombrables condensés à divers chercheurs (nous pouvons remettre une feuille relative à ces condensés, sur simple demande, à ceux qui n'ont pas LDLN n° 171.

2/ **TOUS LES CAS D'OBSERVATIONS RAPPROCHEES** (atterrissages et objets vus d'assez près) doivent continuer à faire l'objet de rapports détaillés en

vue de publication dans LDLN (avec photos des lieux, plans, etc. . . merci de cela.

N.B. : En ce qui concerne les photos, tout ce qui est rajouté à la main (objets, indications diverses) doit être réalisé afin que ce soit publiable dans LDLN ; sinon, faire figurer cela sur un calque attaché à la photo. Pour les plans, ne pas faire de photocopies, lorsque la reproduction en est interdite (ex. Cartes Michelin, etc...), mais réaliser quelque chose fait à la main ; bien tenir compte que la plupart des plans sont réduits dans LDLN à la largeur d'une colonne ; il faut donc qu'après réduction, les diverses inscriptions soient encore lisibles.

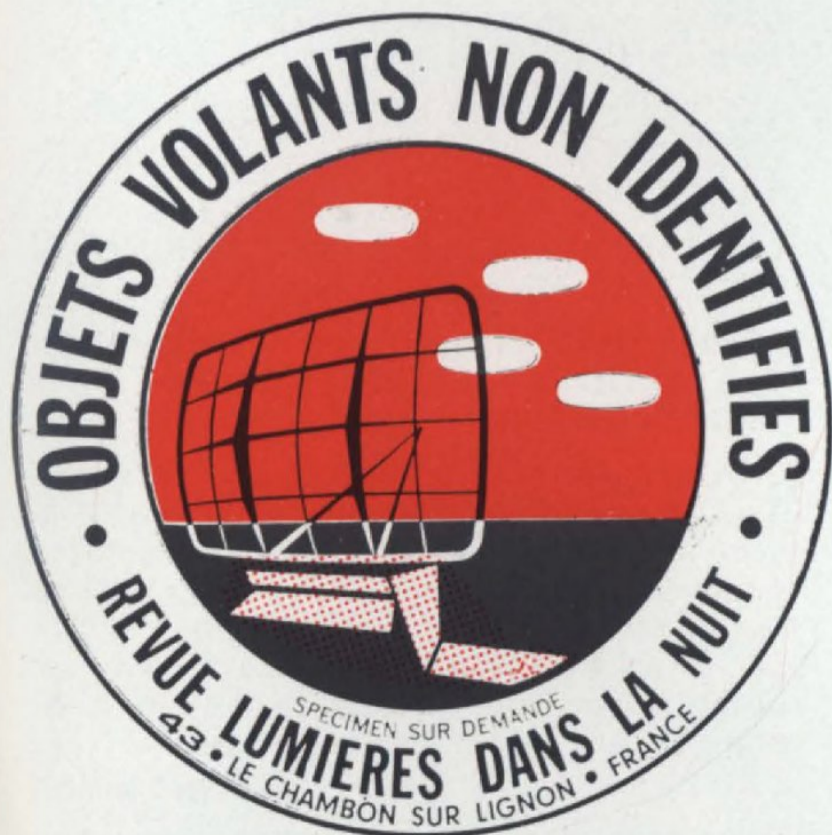
Merci bien de tenir compte de ces diverses indications.

AVEZ-VOUS SONGE A LA VALEUR DU CONTENU DE «SCIENCES-FRONTIERE» ? Pour que cette nouvelle revue puisse faire l'objet d'un abonnement, il est absolument indispensable que tous ceux qui sont intéressés par cela nous le fassent savoir.



Le numéro hors-série (N° 1) est paru, dont nous donnons ci-après : un aperçu des sujets traités : **Editorial** par Michel PICARD, Rédacteur en chef - **Paranormal** : rubrique traitée par Pierre GUERIN, astrophysicien et Maître de Recherches au CNRS - **Cosmologie** : traité par le physicien J. MARIN, chargé de Recherches au CNRS - **Archéologie** : un extrait de la Revue «KADATH» - **Transmutations Biologiques** : par C.L. KERVAN (Directeur de Conférences, Université de Paris) - **Radio astronomie** - **Ufologie** : traité par T.B.H. KUIPER et M. MORRIS - Et la **Rubrique des Livres**. Numéro de 40 pages : 10 Frs.

Versement à adresser à R VEILLITH 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON.
CCP : 27 24 26 N LYON (ou chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).



SUR LA ROUTE N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L.D.L.N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron :	2,50 F
pour 3 macarons :	7,00 F
pour 5 macarons :	10,00 F
pour 10 macarons :	16,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie SCHRACK (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés. (Franco selon tarif PTT en vigueur au 1er Novembre 1978).

- 1/ **LE COLLEGE INVISIBLE**, par Jacques VALLEE. **Franco : 41 F.** Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d' Oemil - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°)
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES** : Par J. Vallée. **Franco : 14 F.**
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES** par Henry DURRANT **Franco : 45 F.**
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S.** par Henry DURRANT. **Franco : 46 F.** (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES** par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco : 40 F.** (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).
- 6/ **Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE»** par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres, des cas importants dont notre revue a traité.
Franco : 40 F.
- 7/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco : 40 F.** C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent

NOUVEAUTES

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C BOURRET **Franco. 45 F.**

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LECONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P.KOHLER **Franco : 45 F.**

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIEROUDY, **Franco : 57,20 F**

LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. **Franco : 61 F.**

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. **Franco 58 F.**

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL : **Franco 60 F.**

Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après»

8/ **LES OVNI : MYTHE OU REALITE ?** par J. ALLEN HYNEK. **Franco : 17 F.** C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

9/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. **Franco : 42 F.** Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

10/ **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, par J.C. BOURRET. **Franco : 44 F.** Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.

11/ **A LA RECHERCHE DES OVNI** par J.SCORNAUX et Ch. PIENS

Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente.

Franco : 16 F.

12/ **SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES**, par Bertrand MEHEUST. **Franco : 73 F.** Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.

13/ **FACE AUX EXTRA-TERRESTRES**

Par Ch. Garreau et R. Lavier (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). **Franco : 15 F.**

14/ **LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE**, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décedé. **Franco : 44 F.**

15/ **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI** par la Société Belge d'études des phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles.
Franco : 57 F.

16/ **LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST** par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH **Franco : 52 F.**

17/ **LES ETRANGERS DE L'ESPACE** par Donal E. KEYHOE. **Franco : 41 F.**

18/ **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES** par Henry DURRANT. **Franco : 46 F.**

19/ **CHASSEURS D'O.V.N.I.** par Francois GARDES **Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais.** Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptoires, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare, qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. **Franco : 47 F.**

(suite page 20)

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1er trimestre 1979